

POUR

LES SERVICES PUBLICS

FSU

REVUE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU - NUMÉRO 215, AVRIL 2019

Fonction publique,
alerte rouge

Loi Blanquer,
défiance de l'école

Europe, aube
ou crépuscule ?

casden



La banque coopérative
de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à Capital Variable. Siège social : 11 bis rue Jean Wierck (N°20) Charpent sur Marne - Seine 97, 764 270 718 - RCS Meulan, 884441141400000
ORIAS n°107 027 118 - BNCI - Société anonyme à direction et contrôle de surveillance au capital de 107 000 000 €. Siège social : 50 avenue de la République, 92000 Nanterre, France - RCS Nanterre, 481 405 042
Immobilier CASDEN n° 88 bis 100 - Coopération : ANSOM - Photographie : Roman Jakubow - La CASDEN remplace Bobolada, Ophélie, Gilles et l'Association d'entraide entre fonctionnaires de la Fonction publique.

Isabelle, Ophélie, Gilles, Fatoumata

COMME NOUS, NOTRE BANQUE MISE SUR LE COLLECTIF

#notrepointcommun

Découvrez la CASDEN, la banque coopérative de la Fonction publique.
Elle a créé un système inédit d'épargne à Points[®] : l'épargne de tous
permet à chacun de réaliser ses projets.

Tous fonctionnaires au service du collectif

Les Points cumulés dans le cadre du Programme L23 CASDEN sont comptabilisés chaque fin de mois.

casden.fr

01 64 80 64 80

01 64 80 64 80



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE

17

Europe : aube ou crépuscule ?



6

Mobilisation La FSU sur tous les fronts



7

Environnement Marche pour le climat



9

Éducation Marseille sous-dotée



10

Fonction publique Alerte rouge



13

Loi Blanquer Défiance des acteurs de l'école

14

Enseignement agricole Les enjeux environnementaux



28

Les migrants, Persona grata ?



31

Rencontre avec Emmanuel Demarcy-Mota

ÉDITO

Avis de tempête...

Un vent libéral souffle sur le pays. Des lois bien mal nommées comme celle de *l'École de la confiance* ou de *la Transformation de la fonction publique* ne visent en fait qu'à répondre à l'objectif de réduction des dépenses publiques rendant l'accès aux biens les plus fondamentaux aléatoire et renforçant de fait les inégalités.

Les promesses de campagne du président de gérer l'État comme une entreprise, d'externaliser des missions de services publics seraient-elles en passe d'être tenues ? Ce serait sans compter sur les vents contraires ! Et ils soufflent fort comme le montrent les mobilisations des jeunes en faveur d'une transition écologique ou celles dans l'Éducation pour exiger la démocratisation du système éducatif. Et le 9 mai prochain, nous serons à ce rendez-vous unitaire pour défendre la Fonction publique.

La FSU sera toujours engagée pour plus d'égalité, de solidarité, de justice sociale et de démocratie. C'est pour ce monde meilleur, plus solidaire et durable qu'elle fera aussi du 1^{er} mai un grand rendez-vous social. Les vents sont bons pour chasser les vents mauvais !



Bernadette Groison

Revue de la
Fédération Syndicale Unitaire
104, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél : fsu.nationale@fsu.fr
pour@fsu.fr
N° CP : 0720-S07429
N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :
Bernadette Groison
Rédaction :
Sandrine Charrier,
Pierre Garnier,
Matthieu Leiritz,
Jacques Mucchielli,
Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Valérie Soumaille
Conception :
NAJA presse

Publicité :
Com d'habitude Publicité
Clotilde Poitevin
7, rue Emile LACOSTE
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
clotilde.poitevin@comdhabitude.fr
Compogravure : CAG
Impression : SIEP
Crédit photo couverture :
Tréviens/NaJa
Prix au numéro : 0,70 €

Abonnement : 5,60 €
Si vous changez d'adresse,
veuillez communiquer
vos nouvelles coordonnées
à votre syndicat.



Joint à ce numéro, un
16 pages *POUR Retraités*

Chasse aux Roms

Le 25 mars s'est déclenchée à Clichy-sous-Bois, près de Bobigny, une scène qui renvoie à des temps que l'on espérait révolus. Une rumeur d'enlèvements d'enfants et d'adolescent-es, relayée par les réseaux sociaux, a débouché sur une véritable expédition punitive, pour ne pas dire une chasse aux Roms.

Une vingtaine de personnes ont essayé de s'introduire dans un pavillon à Clichy-sous-Bois occupé par des Roms, qui ont dû se réfugier dans un magasin de bricolage situé non loin. Le parquet de Bobigny a annoncé le placement en garde à vue de 19 personnes, 17 majeures et deux mineures, « pour des faits de violences volontaires, dégradations par incendie et participation avec arme à un attroupement survenu dans la soirée du 25 mars ».

Une fois de plus, le climat d'intolérance et de racisme, lié au renouveau des nationalismes identitaires, dans de trop nombreux pays d'Europe ou hors d'Europe, se traduit par des attaques verbales et maintenant par des agressions physiques de plus en plus graves.

Le mouvement syndical français, comme toujours dans son histoire, condamne et rejette ces dérives intolérables.

International

Algérie : « On ne lâchera rien ! »

Point de départ d'une mobilisation inédite : le rejet d'un cinquième mandat d'Abdelaziz Bouteflika, 82 ans.

Son état de santé a conduit le chef de l'état-major de l'armée algérienne à proposer qu'il soit déclaré inapte à exercer le pouvoir. En fait, en Algérie, depuis bien longtemps personne ne sait qui décide. Quand Bouteflika accepte de ne pas se représenter, il décrète en même temps un report sine die de la date du scrutin et la tenue d'une conférence nationale inclusive de consensus. Des annonces pour temporiser qui n'ont aucun effet sur l'élan très impressionnant du peuple algérien rassemblé en foules immenses et pacifiques d'Alger à Oran, de Tizi Ouzou à Bejaia.

Les réseaux sociaux jouent un grand rôle dans ce mouvement, majoritairement fait de jeunes gens touchés de plein fouet par le chômage et qui veulent faire leur choix pour



« Contre la mafia » chantent les manifestant-es, pour « un changement de système ».

le pays. Des millions d'Algériennes et d'Algériens défilent tous les vendredis pour manifester leur attachement à la nation et demander une autre république. Des images impensables il y a peu.

« Contre la mafia » chantent les manifestant-es, pour « un

changement de système », plusieurs banderoles proclament « on ne lâchera rien ». Ce que le clan qui dirige le pouvoir pense également mais à son profit. Il ne semble guère décidé à lâcher une situation si rentable et cherche, après la démission de Bouteflika, une personnalité candidate assez propre pour lui permettre de garder la situation en main. ♦

Pierre Garnier

« 15 heures 40 travaillées, non payées »

C'EST L'ACTU

8 mars 15h 40 : l'heure des comptes. Pourquoi 15h 40 ?

Cette année la journée internationale des droits des femmes portait sur les droits sociaux soulignant les inégalités. En France, 15h 40 correspond à l'heure à partir de laquelle les femmes travaillent sans être payées : leurs salaires en moyenne sont inférieurs de 24 % à ceux des hommes. L'appel à cesser le travail à 15h 40 dénonce cette inégalité. En plus des débrayages, il y a eu des rassemblements dans de nombreuses villes.

Grève « féministe » ?

Oui, parce qu'elle s'inscrit dans un mouvement de lutte pour les droits des femmes, pour une égalité réelle. Les femmes sont les plus touchées par la pauvreté, leur travail est précarisé. Les inégalités d'accès à l'emploi se répercutent sur les retraites. Féministe donc parce que combative, pour une transformation en profondeur de la société.

Quelles sont les revendications principales ?

Notre action est axée sur les droits sociaux dans ce contexte d'austérité doublé de crise climatique où la précarité touche davantage les femmes. Certaines exercent des métiers indispensables mais difficiles sans que ce soit reconnu : dans les EHPAD ou les crèches, la pénibilité et les compétences requises ne sont pas prises en compte. Ces métiers « féminisés » doivent être revalorisés. Les propositions du gouvernement sont loin de la politique volontariste nécessaire pour lutter contre les discriminations, pour une parentalité partagée et contre les violences faites aux femmes.



Huayra Llanque, membre commission genre d'ATTAC.

Propos recueillis par Marie-Rose Rodrigues-Martins

Mobilisation

La FSU sur tous les fronts

Loin de tenir compte des messages lancés depuis des mois par les organisations syndicales, le Président Macron, isolé politiquement, s'enferme dans une frénésie de réformes marquées du sceau du libéralisme.

Attaques sans précédents contre la Fonction publique - 120 000 suppressions de postes programmées, remise en cause du statut, donc des droits des agent-es au risque d'une dégradation de l'accès égalitaire aux services publics, loi Blanquer qui déstructure l'école primaire et le collège via l'« école des savoirs fondamentaux » et abandonne toute perspective de démocratisation de l'accès aux savoirs. Par ailleurs, future réforme des retraites dont l'imprudence verbale d'une ministre révèle s'il le fallait la volonté de réduire la durée de vie en retraite: liste longue et non exhaustive. S'y ajoute le maintien obstiné des cadeaux fiscaux en faveur des plus riches.

Le gouvernement choisit une politique de maintien de l'ordre dangereuse pour les libertés individuelles, et lourde de



La FSU appelle, en intersyndicale, à la grève de toute la fonction publique le 9 mai, puis organisera une initiative nationale à Paris le 12 juin.

conséquences en termes de violences physiques, toujours inacceptables.

La FSU ne se résigne pas. Elle construit les mobilisations

avec les personnels dans l'unité syndicale la plus large, sensibiliser l'opinion publique et proposer des alternatives crédibles, porteuses d'égalité et de justice sociale, face aux projets destructeurs de la majorité parlementaire.

Dans l'esprit de son plan d'action, la FSU a appelé le 19 mars à la mobilisation, avec les organisations CGT, FO et Solidaires, pour l'amélioration des rémunérations de toutes les agent-es et dénoncer le projet de loi sur la fonction publique, journée suivie le 27 mars de rassemblements à l'occasion de son examen en conseil des ministres.

La FSU appelle, en intersyndicale, à la grève de toute la fonction publique le 9 mai, puis organisera une initiative nationale à Paris le 12 juin. La FSU appelle à la réussite de la journée d'action des retraité.es, en lutte contre la

Mobilisation pour le climat

La FSU se félicite de l'énorme succès des mobilisations pour le climat, qu'il s'agisse de la grève mondiale des jeunes ou de la Marche du siècle faisant suite à la pétition « l'affaire du siècle ». Cette transition ne peut être menée sans la recherche simultanée de la justice sociale.

La FSU poursuit son combat notamment dans le secteur de la Fonction publique afin que cette préoccupation devienne une démarche intégrée dans toutes les politiques publiques mises en œuvre: Agriculture, Éducation, Recherche, Écologie... Une fiscalité écologique ambitieuse est plus que jamais indispensable. La FSU dénonce la tentation du gouvernement et d'entreprises de se détourner de leurs responsabilités en renvoyant trop souvent celles-ci vers les individus et leurs comportements. Les propositions de la FSU sont plus que jamais d'actualité. Elle poursuivra son engagement dans les mobilisations sur ce sujet. La convergence de l'écologie et du social doit être l'affaire de toutes et tous.

dégradation de leur pouvoir d'achat.

Dans l'Éducation, les personnels ont massivement répondu à l'initiative de la FSU d'une mobilisation le 30 mars avec l'UNSA, le SGEN et le SNALC. La FSU poursuivra ses actions pour exiger le retrait de la loi Blanquer: 4 avril, nuits des établissements, débats publics, grèves...

Avec la FSU, présente sur tous les fronts, les personnels se mobilisent pour gagner! ♣

Matthieu Leiritz

Printemps des retraité-es

Face aux mesures qui attaquent pensions et pouvoir d'achat l'action a eu des effets. Les mobilisations déjà organisées de façon unitaire par les neuf organisations de retraité-es ont poussé le gouvernement à annuler la hausse de la CSG pour trois millions d'entre eux. Le « groupe des 9 » a invité une nouvelle fois les personnes retraitées à manifester leur colère partout en France le 11 avril à l'occasion d'un « printemps des retraité-es ». Réunions publiques, manifestations, démarches auprès des conseils municipaux, carte-pétition à adresser au Président de la République, autant d'initiatives pour revendiquer. Autant de moyen d'agir pour demander notamment suppression de la hausse de la CSG pour tous, revatorisation de toutes les pensions, maintien et amélioration des pensions de réversion.

Revenus

Inégalités mondiales

Une analyse des données désormais accessibles permet de dégager les trois grandes tendances actuelles de l'économie mondiale.

La première est l'essor d'une classe moyenne dans les pays émergents comme la Chine, l'Inde, le Vietnam ou encore l'Indonésie, la croissance économique ayant enrichi une partie non négligeable des habitant-es. La seconde tendance est la stagnation, dans les pays les plus développés, des revenus des classes moyennes et populaires subissant à la fois la concurrence des pays émergents et la captation des richesses par les classes supérieures. Enfin, la troisième tendance est l'augmentation des revenus des plus riches au niveau planétaire. Les 1 % les plus riches ont ainsi enregistré entre 1988 et 2008, un gain de 65 %, en valeur six fois plus élevé que celui des personnes dont les revenus sont autour de la médiane.



Même si elles se réduisent, comme en Chine, les inégalités restent énormes au plan mondial.

Ces constats permettent de souligner les ambivalences de la mondialisation et le caractère relatif des inégalités et de leurs évolutions. Ainsi, si au cours des dernières années les inégalités entre pays se réduisent pour la première fois depuis la révolution industrielle, les inégalités entre riches et pauvres et notamment au sein de chaque pays, elles, s'amplifient.

Un éclairage qui confirme que la mondialisation engendre gagnant-es et perdant-es, dans

un contexte où même si elles se réduisent, les inégalités restent énormes au plan mondial. Des données qui mettent aussi la communauté mondiale face à des responsabilités: favoriser la réduction des inégalités par la croissance économique des pays les plus pauvres, sans augmentation de la production mondiale de CO₂. Réchauffement climatique qui multiplie les phénomènes naturels menaçant en priorité les pays du Sud - désertification, montée des eaux, cyclones, inondations - et contribueront vraisemblablement... à renforcer les inégalités. ♦

Valérie Sourmaille

Loi dépendance

Les conclusions de la mission Libault sur le grand âge et l'autonomie ont été rendues le 28 mars et viennent alimenter le débat concernant le projet de loi « dépendance » d'Agnès Buzyn. Les dix groupes de travail mis en place en décembre sont parvenus à un accord concernant une fusion éventuelle des enveloppes du soin et de la perte d'autonomie. Cette fusion simplifierait le circuit du financement, en réduisant les lourdeurs administratives des EHPAD. Reste à décider comment seront gérés les crédits: département ou agence régionale de santé? Et quel sera le budget voté? Une des pistes envisagées serait la mobilisation du patrimoine immobilier des personnes dépendantes. Une autre ciblerait le développement du viager ou d'une partie de celui-ci en affectant directement les sommes perçues aux structures d'accueil.

Grand débat

Pour quelles suites ?

Clap de fin le 15 mars pour la première phase des réunions locales et du dépôt des contributions.

Suite au grand débat national, censé répondre au mouvement des gilets jaunes, le gouvernement va entrer dans l'étude d'une masse de propositions dont nul ne sait sur quoi elles déboucheront, après que 10 000 réunions locales, près de 2 millions de contributions numériques, 16 000

cahiers de doléances ont permis à une France très urbaine, socialement favorisée et retraitée de s'exprimer.

Les jeunes s'en sont très peu emparés. Une occasion pour le président de refaire campagne, mais saura-t-il entendre l'exigence d'équité fiscale, portée massivement, les demandes de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, d'égalité territoriale en matière de santé notam-

ment? Sur le pouvoir d'achat ressort essentiellement une exigence de solidarité à l'égard des plus pauvres. La baisse de la TVA sur les produits de première nécessité est plébiscitée.

Au chapitre de l'environnement, limitation des emballages plastiques, promotion des circuits courts, développement des transports en commun dans tous les territoires, interdiction du glypho-

sate, ont été évoqués le plus souvent.

S'agissant des services publics, le gouvernement n'attend pas, maintient sa volonté de baisser les effectifs, et tente de passer en force un projet de loi sur la Fonction publique qui va dégrader encore la présence et la qualité des services publics sur tout le territoire. Alors un grand débat pour quoi? À suivre... ♦

Pierre Garnier



Environnement

Marche pour le climat

Les deux millions de signatures recueillies par la pétition « Climat : stop à l'inaction, demandons justice » ont enclenché une dynamique sur les questions climatiques confirmée par la mobilisation lycéenne et la forte participation des citoyen-nes à la marche pour le climat du 16 mars.

Les Françaises et les Français demandent aujourd'hui des comptes au gouvernement, aux multinationales, aux banques et aux institutions financières et exigent que la question environnementale soit une priorité nationale. Leurs revendications : réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, limiter le réchauffement global à 1,5 °C, préserver la biodiversité et contraindre les décideurs et décideuses à protéger les intérêts de tou-tes plutôt que ceux de quelques-un-es en répartissant les richesses. Fin du monde et fin du mois relèvent pour ces citoyen-nes du même combat contre les dérèglements climatiques, la

violence sociale et contre toute forme de répression ou de discrimination.

Un manifeste publié par un groupe d'étudiant-es a déjà recueilli plus de 30 000 signatures. Il appelle, à l'instar des mobilisations initiées par Greta Thunberg, à la grève des cours tous les vendredis pour faire de la question du dérèglement climatique une priorité nationale.

Le 15 mars, c'est partout dans le monde que des milliers de jeunes ont porté les exigences

d'une transition écologique. Le lendemain, des milliers de citoyen-nes, des associations et organisations dont la FSU (page 5) défilaient pour exiger une transition juste et solidaire, pour que les intérêts communs des populations priment sur les intérêts privés, pour que les besoins sociaux priment sur les profits, pour que les plus riches et les entreprises les plus polluantes supportent le coût de la transition. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

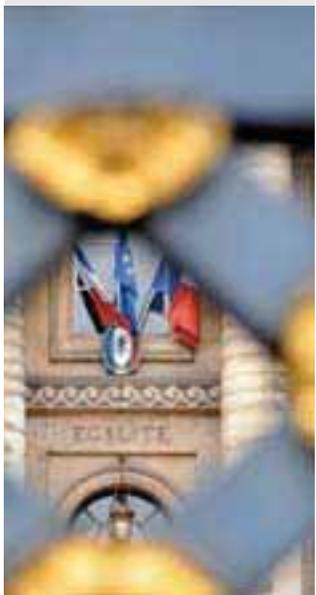
Code pénal mineur-es

D'après le rapport des parlementaires Jean Terrier (LREM) et Cécile Untermaier (PS), le nombre d'affaires impliquant des mineur-es est stable : 3,6 % des mineur-es de plus de dix ans ont été impliqué-es dans une affaire pénale. Au 1^{er} janvier 2019, 782 étaient écroué-es. 80 % d'entre elles et eux l'étaient en attente de leur jugement. Le rapport note aussi une augmentation de 50 % en dix ans, des mesures ordonnées par le juge dès la première convocation, avant le jugement. Autre constat : la judiciarisation croissante de la réponse apportée aux comportements des mineur-es. L'éducation nationale informe par exemple de plus en plus fréquemment le parquet de délits intervenus dans l'enceinte scolaire.

Justice : ordonnance de 1945 réformée

Le 25 février, la ministre de la justice, Nicole Belloubet a officiellement lancé les concertations sur le projet de réforme de la justice des mineur-es. L'objectif est de soumettre aux parlementaires, après l'été, un projet de code pénal pour l'enfance délinquante. Alors que l'ordonnance de 1945 mettait la primauté de l'éducatif sur le répressif, partant de l'idée que la construction de relations éducatives et d'expériences sociales pouvait s'avérer suffisamment étayante pour permettre la sortie de la délinquance, les mesures de contrôle se sont, au fil des années, de plus en plus substituées aux mesures éducatives.

Difficile de croire que la réforme de l'ordonnance s'inscrit dans une stratégie globale de protection de l'enfance comme l'assure la ministre : avec la création de vingt centres fermés supplémentaires prévue par le projet de loi, ceux-ci deviendront plus nombreux que les lieux d'hébergements classiques. Quant à un éventuel code civil consacré à la protection de ces mineurs, il n'en est nullement question, alors qu'environ la moitié de celles et ceux pris-es en charge pénalement ont fait l'objet d'un suivi au titre de l'enfance en danger.



Âge de la retraite : cacophonie

« L'âge, évidemment, est en discussion » a déclaré la ministre de la santé le 20 mars alors qu'elle avait assuré ne pas vouloir revenir sur la règle des 62 ans. Édouard Philippe s'était interrogé la veille : ne faudrait-il pas travailler plus longtemps pour financer la dépendance ? Intervention le 21 mars de Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire en charge de la réforme des retraites : un « cap a été acté par l'État le 10 octobre 2018 » [qui maintient à 62 ans l'âge légal de départ]. « Je suis un homme d'engagements » a-t-il déclaré.

Retraite : 62 ans ?

Drôle de méthode que celle qui consiste à compenser des mesures régressives par d'autres mesures aggravant la situation. Exemple : La future réforme des retraites ne faisant plus référence à une durée de cotisation, si un très grand nombre d'actives et actifs cessaient de travailler dès qu'elles et ils ont atteint l'âge légal de départ (62 ans) l'ensemble du système pourrait être déséquilibré. Solution envisagée par l'exécutif : Reculer l'âge de départ.

Espace numérique de santé

Dans le cadre de l'examen du projet de Loi Santé, l'Assemblée a voté la création d'un espace numérique de santé pour chaque usager-e. Ce compte personnel en ligne permettrait d'accéder notamment au dossier médical partagé, sorte de carnet de santé numérique mais aussi aux données relatives au remboursement de ses dépenses de santé. Si la mesure a globalement fait consensus, des inquiétudes ont été formulées sur la confidentialité des données. Le risque : que les données deviennent une marchandise à vendre au plus offrant, grandes firmes pharmaceutiques ou compagnies d'assurances.

Assurance-chômage

Le gouvernement veut taper fort

Le gouvernement a repris la main pour réformer l'assurance-chômage, alors que la négociation entre patronat et syndicats a échoué.

Et pour cause ; le cadre de départ imposé par l'exécutif et les déclarations d'Emmanuel Macron et de son premier ministre en cours de discussions entre partenaires sociaux ont contribué à bloquer tout dialogue.

Dès lors, premier axe pour réaliser en trois ans 3 milliards d'euros d'économies : durcir les conditions d'indemnisation, des cadres en particulier, et le calcul des droits au chômage, notamment le « salaire journalier de référence » (SJR). Pour convaincre, le gouvernement reprend l'idée qu'une personne au chômage sur cinq est mieux rémunérée en pointant à Pôle emploi qu'en acceptant un poste. Pour les syndicats, la question de la



Instaurer pour les entreprises un bonus-malus sur les contrats courts est un point d'achoppement entre patronat et syndicats.

dégressivité des allocations pour ces personnes, cadres ou non cadres, constitue une ligne rouge.

L'autre axe majeur est une promesse de campagne d'Emmanuel Macron : instaurer pour les entreprises un bonus-malus sur les contrats courts

pour réduire leur utilisation. Il s'agit d'un point d'achoppement entre un patronat vent debout et des syndicats qui y sont favorables, alors que les CDD de moins d'un mois ont été multipliés par 2,5 depuis 20 ans.

Les solutions que le gouvernement va promouvoir devraient être publiées par décret cet été, après des annonces au printemps. ♦

Pierre Garnier

Droits de l'enfant

30 ans de convention internationale

L'automne prochain va être riche d'actions de refus de la pauvreté, et va voir fêter le trentième anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ratifiée par 193 pays.

Premier instrument juridique international, la CIDE s'appuie sur quatre principes fondamentaux : priorité donnée à l'intérêt supérieur de l'enfant, non-discrimination, droit à la vie, à la survie et au développement, respect des opinions de l'enfant. ATD Quart Monde, dont

l'objectif est de bâtir une société où chacun-e ait sa place, avec les personnes les plus exclues et réunit régulièrement ses partenaires, dont la FSU, pour s'organiser afin de porter haut et fort la parole des plus démunies, des enfants en particulier, dans cette période.

Journée du refus de la misère le 17 octobre, anniversaire de la CIDE en novembre, journée des droits de l'Homme en décembre. Autant d'événements articulés dans une cam-

pagne dont l'un des buts est d'amplifier le message autour des droits de l'enfant et de l'Homme, mais aussi de dénoncer leur non-respect. Une occasion d'interpeller les pouvoirs publics et de faire un point un an après le lancement du plan pauvreté, de présenter une vision partagée par ATD et ses partenaires et de proposer ensemble des pistes pour que les exclu-es trouvent ou retrouvent une place digne dans notre société. ♦

P. G.



© F. TRÉPES/ANSA

Éducation

Marseille sous-dotée

Dans un pays où l'éducation nationale est globalement maltraitée par un gouvernement et une majorité penchant de plus en plus vers la droite libérale, les Bouches du Rhône et la ville de Marseille concentrent plusieurs maux, tant dans la gouvernance que dans les choix budgétaires.

Chacun-e a en tête l'effondrement en novembre dernier de plusieurs immeubles dans un quartier populaire de Marseille, causant la mort de 8 personnes, et le délogement de près de 2 000 autres. Ce drame symbolisait l'incurie de la politique de logement de la municipalité depuis des décennies, et l'indifférence vis-à-vis des populations les plus fragiles. La même indifférence de la puissance publique se lit dans les coupes effectuées dans les effectifs enseignants de la ville.

Ainsi, la FSU chiffre à 44 le nombre de postes de professeur-es d'école qui à Marseille manqueront à la rentrée prochaine, signant ainsi l'abandon de toute ambition éducative dans la ville phocéenne. À l'échelle du département,

le dédoublement des classes de CE1 en rep + nécessiterait l'ouverture de près de 200 postes quand seuls 39 sont prévus. La FSU 13 demande qu'il n'y ait aucune fermeture en juin. Les enseignant-es risquent de passer des mois dans l'angoisse d'une possible fermeture, et de n'avoir aucune perspective de repli puisque les nouvelles règles du mouvement vont bloquer les postes. L'école de la confiance doit se traduire dans les faits : les collègues doivent pouvoir avoir confiance en leur administration pour les protéger de tensions inutiles.

Dans le second degré, ce sont 1 725 élèves en plus qui sont prévus-es dans les collèges et aucune construction n'est prévue. Faute de moyens supplémentaires, les dédoublements prévus en CE1 – bienvenus – se traduiront hélas par des effectifs par classe plus élevés en collège.

Pour la FSU, à Marseille, dans les Bouches du Rhône, comme partout en France, la jeunesse et les personnels qui servent l'Éducation nationale méritent mieux, et s'emploieront à l'obtenir notamment par la mobilisation syndicale. ♦

Matthieu Leiritz

Prime de fin d'année maintenue

Le Conseil Régional souhaitait remettre en cause la prime annuelle créée en 1982 et depuis jamais remise en cause que touchent chaque année en novembre les agent-es. L'administration voulait ponctionner dès le 1^{er} jour d'absence pour maladie une retenue sur cette prime de plus de 100 € par jour de maladie. Cette mesure mettait en péril de nombreuses familles. Les agent-es du Conseil Régional PACA se sont mis-es en grève le premier mars à l'appel de leurs syndicats dont la FSU territoriale (SNUTER) et 1 500 personnels se sont rassemblés devant le Conseil. Cette mobilisation a permis d'obtenir le retrait de la réforme de la PFA, le report des points de contestation et la réouverture d'un dialogue jusque-là impossible avec l'administration régionale.

Les partenariats public privé annulés par le tribunal

En février, le Tribunal Administratif décide d'annuler les PPP (partenariats public privé) décidés en octobre 2017 par le conseil municipal pour les écoles de Marseille. Cette décision résulte d'importantes mobilisations lancées par le collectif « Marseille contre les PPP », aussi large qu'inédit, avec des enseignant-es, des parents, des professionnel-les du bâtiment travaillant main dans la main depuis près d'un an et demi, et dont la FSU13 et ses syndicats de l'éducation étaient partie prenante. Rappelons que le PPP consiste dans l'appel à des fonds privés pour réaliser la construction d'installations publiques, en l'occurrence à Marseille des écoles primaires, dont beaucoup étaient extrêmement délabrées.

Les bâtiments deviennent alors propriétés privées et utilisées par la puissance publique sous réserve du paiement d'une location, source de juteux profits pour les entreprises. Suite à la décision du Tribunal Administratif, des évolutions positives sont apparues en seulement un mois.

L'Assemblée nationale vient de voter une loi favorisant le diagnostic de l'État lorsque les municipalités semblent défaillantes, avec la réactivation de « l'observatoire du bâti scolaire ».

Le ministère de l'économie impose la modification du logiciel officiel de calcul qui permettait aux PPP de paraître moins chers que les travaux publics. Localement, une « cellule » pour établir un audit sur l'ensemble des écoles est en train de se mettre en place à la DSDEN. Le conseil municipal du 1^{er} avril a délibéré sur la rénovation des écoles de Marseille grâce au succès de la pétition en ligne initiée par le collectif (près de 15 000 signatures).

Fonction publique

Alerte rouge

Dans un contexte d'inégalités et d'instabilité croissantes, la Fonction publique revêt une importance essentielle voire vitale et donne sens aux valeurs qui sont celles de la République.

La demande de services publics de qualité sur tout le territoire reste une exigence permanente des citoyen-nes. Le projet de loi dit de transformation de la fonction publique porterait un coup destructeur à la Fonction publique s'il devait être voté par le parlement.

La FSU dénonce depuis plus d'un an les orientations du gouvernement qui visent à réduire le périmètre de l'action publique dégradant l'accès et la qualité des services publics, dégradant les conditions de travail des agent-es ainsi que



© L'ESPRESSO

leurs droits en affaiblissant notamment le rôle des représentant-es des personnels. Il s'agit d'une remise en cause sans précédent du Statut géné-

ral des fonctionnaires et de ses principes qui structurent le modèle social du pays.

Principes d'égalité et de neutralité assurent aux usager-es un traitement impartial et protègent les fonctionnaires des pressions qu'ils et elles pourraient subir dans l'exercice de leurs missions.

Principes d'égalité et de neutralité

Principes d'égalité et de neutralité assurent aux usager-es un traitement impartial et protègent les fonctionnaires des pressions qu'ils et elles pourraient subir dans l'exercice de leurs missions. Un recours large au recrutement par contrat remettrait en cause la garantie à l'égalité d'accès à des emplois publics qualifiés qu'offre le recrutement par concours mais aussi l'indépendance des fonctionnaires au service de l'intérêt général. Ce projet met fin à l'équilibre entre les droits et obligations qui constitue une digue efficace contre les phénomènes de corruption ou de clientélisme. Il prépare l'ouverture au marché de bon nombre de services et missions publics.

Dans le versant territorial, il prévoit que les accords sur le temps de travail dans les collectivités territoriales pourtant validés par les directions des relations avec les collectivités locales (DRCL) des préfectures soient remis en cause dans le but d'atteindre l'objectif de 70 000 suppressions de postes.

Dans la territoriale aussi

Les emplois à temps non complet contractuels qui deviennent la règle dans les collectivités de moins de 1000 habitants seraient élargis à toutes les collectivités, pour tous les cadres d'emplois, avec, à la clé, des milliers de personnels et futurs personnels sous-payés et précaires.

Mobilisation!

LA FONCTION PUBLIQUE EST NÉE POUR SERVIR. CETTE LOI VA LA DÉTRUIRE.

Dans le cadre de la Journée de grève interprofessionnelle du 19 mars, la FSU a appelé à participer à la mobilisation avec les organisations CGT, FO et Solidaires pour revendiquer l'amélioration des rémunérations de tous les agent-es et dénoncer le projet de loi sur la Fonction publique du gouvernement. Elle a pesé pour que soient organisées des mobilisations unitaires dans un cadre encore plus large et est intervenue auprès des parlementaires qui ont la responsabilité d'examiner

ce projet de loi : mobilisation du 27 mars dernier lors de l'examen du projet par le Conseil des ministres notamment à Paris mais aussi partout en France (rassemblements, conférences de presse, audiences en préfecture...) et un appel à la grève de toutes et tous les agent-es le 9 mai prochain. La FSU organisera aussi une initiative nationale à Paris le 12 juin.



La FSU dénonce ce projet de loi et en demande le retrait. Elle l'a fait de manière unitaire en boycottant des instances et en intervenant de manière déterminée et notamment lors du Conseil commun de la Fonction publique du 15 mars dernier. À cette occasion, toutes les organisations syndicales ont voté contre ce projet de loi et les employeurs territoriaux se sont abstenus.

La FSU demande le retrait

La FSU a également diffusé le texte de loi et ses premières analyses pour en permettre une appropriation par les agent-e-s. Elle appuie cette diffusion d'informations par une campagne (*Dites non au projet de destruction de la Fonction publique*) par des visuels, tracts... destinée à être utilisée largement, des outils pour interpeller les politiques.

Marylise Lebranchu : « des mesures pour contourner le statut »



Marylise Lebranchu a été Ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique de 2012 à 2014.

© MARYLISE LEBRANCHU

Quelle analyse globale de la loi sur la fonction publique avez-vous ?

Pour le ministre Emmanuel Macron le statut était un handicap pour la modernisation de la fonction publique. Ce projet fait habilement entrer dans la fonction publique des mesures néolibérales pour contourner le statut. Comme il faut en plus supprimer des postes alors que les services publics manquent partout, il a trouvé le moyen de faire partir des fonctionnaires plus facilement. Très idéologique, le texte se sert du « fonctionnaire bashing » avec une parfaite mauvaise foi pour récupérer des postes. C'est d'autant plus grave que les fonctionnaires sont garants des valeurs de la République. Les textes que nous avons pris permettent d'améliorer les carrières et cette amélioration a été repoussée d'un an. Il n'est pas juste d'écrire qu'il faut rendre la fonction publique plus attractive et en même temps repousser l'amélioration des carrières. Rappelons aussi qu'en proportion du PIB la masse salariale publique a très peu crû depuis 35 ans et que la part de l'emploi public est dans la moyenne des pays de l'OCDE. En outre, les professeurs français sont payés 30 % de moins que leurs collègues britanniques.

Quelles conséquences peut avoir la loi à long terme sur l'organisation des services publics ?

Les organisations syndicales ont repoussé à l'unanimité un texte qui parle d'améliorer le « dialogue social ». En fait il s'agit d'affaiblir le rôle des syndicats sous couvert de simplification. Recrutement assumé de contractuels pour des postes de direction, contrats de missions qui curieusement peuvent durer le temps d'un mandat d'élu, rupture conventionnelle... le fondement de la fonction publique est touché par une atteinte au contrôle de l'égalité devant l'embauche et au principe du concours garant de l'anonymat des candidats donc de cette égalité d'accès. Les contractuels sont déjà possibles quand il n'y a pas de fonctionnaires répondant aux compétences requises. La motivation réelle est le retour

des cooptations et des arrangements. En légiférant sur les conflits d'intérêts et la protection des lanceurs d'alerte, nous avons, avec les organisations syndicales, contribué à mieux protéger les citoyens. Il n'y a aucune raison objective de légiférer encore et sans évaluation de la dernière loi, sans un vrai travail sur les missions sauf à permettre de supprimer des postes plus facilement.

Les libéraux ont toujours le même objectif : confier les services à des prestataires pour offrir des marchés à des groupes qui n'attendent que cela même si ce n'est jamais moins cher sur la durée.

Pendant votre ministère, les demandes d'augmenter le recours au contrat ou encore de réduire le rôle des instances étaient-elles déjà présentes ?

Je n'ai pas vraiment rencontré de demandes de limiter le rôle des instances paritaires mais de simplifier et d'avoir de vrais débats entre les trois piliers, d'améliorer les passerelles, de renforcer la formation, oui. La meilleure façon de simplifier, de moderniser c'est de le faire avec les agents. Ils n'ont pas attendu le macronisme pour penser moderne et beaucoup de progrès ont été faits grâce à la consultation des instances. Les fonctionnaires sont comme les autres : ils sont plus heureux s'ils se sentent plus utiles et plus efficaces. Je trouve scandaleux aussi de faire passer les mesures d'égalité professionnelle femmes hommes dans ce texte pour faire avaler le reste. Il faut tirer les leçons de la loi travail du gouvernement Valls : les bonnes mesures disparaissent quand l'essentiel est une baisse des garanties individuelles et collectives. Il s'agit d'une baisse de qualité et de protection pour les agents mais aussi pour les citoyens. Le mot réforme est encore synonyme de recul, pas de progrès.

Alors que le gouvernement s'apprête à rendre publiques les mesures découlant du Grand débat national, et alors que le Défenseur des droits met l'accent sur les inégalités engendrées par l'affaiblissement des services publics, en pointant en particulier les dégâts d'une dématérialisation intégrale, la FSU réaffirme

qu'il est inacceptable que le gouvernement passe en force sur ce projet de loi comme sur la baisse drastique des effectifs. A l'initiative des organisations et des collectifs locaux composant la Convergence des services publics, de nombreuses mobilisations se tiennent (maillage territorial des ser-

vices publics, hôpitaux et maternités de proximité, bureaux de poste, guichets et lignes SNCF, Écoles, transports, eau, logement, énergie...). La FSU poursuit son implication dans cette démarche pour contribuer à mobiliser largement pour la promotion des services publics. 💧

Sandrine Charrier

Mayotte : Grève illimitée dans le premier degré

Comme à La Réunion, l'austérité se traduit à Mayotte par des conditions de vie de plus en plus précaires. Les inégalités sociales s'aggravent.

Les enseignant-es du premier degré subissent cette politique. Les allocations familiales sont inférieures à celles de la métropole. Il existe une inégalité du taux d'indexation des salaires appliqué (90 % pour les gendarmes, 40 % pour les PE) créant des disparités. La question de la prise en compte de l'ancienneté générale de service pour les instituteurs et institutrices du corps d'État de Mayotte n'est pas toujours résolue.

Les 500 millions promis par le ministre de l'Éducation sur cinq ans ne se concrétisent pas en constructions, confirmant les craintes de la FSU de voir cet argent utilisé pour rénover l'existant.

70 écoles sur les 180 de l'île fonctionnent en rotation du fait des manques de locaux et de personnels. Le nombre de places au concours de professeur-es des écoles, nettement insuffisant, entraîne le recours à 600 contractuel-les. Pour finir, la loi de Jean-Michel Blanquer sur l'école de la confiance a entraîné une exaspération généralisée.

Les enseignant-es du 1^{er} degré sont en grève illimitée depuis le 26 mars.



La Réunion

Urgence sociale

Les Réunionnais-es sont confronté-es à une situation d'urgence sociale. Aux suppressions de postes, à la dégradation des conditions de travail, à la privatisation rampante, viennent s'ajouter des attaques contre le pouvoir d'achat et des conditions de vie de plus en plus dégradées.

L'École est mise à mal. Le bâti scolaire est vétuste, les locaux inadaptés. Les conditions d'enseignement sont difficiles avec des températures en été très élevées. Les ATSEM sont pour la plupart recruté-es sans diplôme, sous contrats aidés et sans formation. Les conditions d'accueil et le manque de postes ne peuvent permettre d'atteindre l'objectif de 100 % de scolarisation à trois ans. Les collectivités territoriales et leurs personnels pâtissent également. La prime « vie chère », s'élevant à 35 %, ne permet pas aux 80 % de personnels de catégorie C qui constitue la majorité des agent-es de vivre décemment. De plus, 80 % des personnels de la FPT sont sous contrats et ne bénéficient

donc pas de cette prime. Les déplacements sont très difficiles dans l'île, le réseau routier étant saturé et les transports publics pratiquement inexistant. Cela détériore les conditions de travail des agent-es qui doivent se déplacer pour se rendre sur leur lieu d'exercice.

Enfin les Réunionnaises et Réunionnais réclament une transparence politique dans une île où le clientélisme est roi et où les personnels de par leur situation précaire sont malléables. Pour Christian Picard, secrétaire départemental

du SNUTER-FSU, il y a urgence: « L'unité est nécessaire. Bien que la FSU ne partage pas toutes les revendications des gilets jaunes, l'urgence sociale de l'île impose une large mobilisation sur une plateforme de revendications sociales ». Il constate: « La venue de Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, dans l'île a été un signal fort pour les personnels. Un appel à resserrer les liens fédéraux et créer l'unité, loin des revendications corporatistes. » ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Congés bonifiés

Le gouvernement prévoit une réforme des congés bonifiés, qui devrait prendre effet à partir de 2020, pour les fonctionnaires des trois versants de la FP originaires des départements d'outre-mer. Ces congés peuvent leur être accordés pour leur permettre de séjourner régulièrement sur leur lieu d'origine. Il donne lieu à une majoration de la durée du congé annuel, une prise en charge des frais de transport de l'ensemble de la famille et parfois une « indemnité de vie chère ». La réforme réduirait le nombre de jours des congés bonifiés mais augmenterait leur fréquence de deux à trois ans. Objectif du gouvernement : supprimer le congé supplémentaire de 30 jours. De plus « l'indemnité de vie chère » ne serait plus versée durant le congé. Les négociations devraient débiter prochainement.



Loi Blanquer

Défiance des acteurs de l'école



La FSU considère nécessaire une initiative nationale forte, la plus unitaire possible, mi-mai, lorsque le projet arrivera au Sénat.

Le gouvernement, qui s'appuie sur sa représentation à l'Assemblée, poursuit sa politique éducative rétrograde et libérale sans prendre en compte l'expertise professionnelle des acteurs et actrices de terrain et les avis de leurs organisations syndicales et de l'ensemble de la communauté éducative.

Le projet de loi Blanquer (voir dossier *POUR* 214) bouleverserait le fonctionnement du

système éducatif, par la création notamment d'établissements publics des savoirs fondamentaux, par une réforme de la formation basée sur une conception du métier enseignant réduite à des fonctions d'exécution, par la fin de l'évaluation indépendante des po-

litiques éducatives et par des cadeaux financiers pour l'école privée. La liberté d'expression des personnels est aussi remise en cause, dans un texte de loi qui ne s'attaque pas aux inégalités scolaires et risque même de les aggraver. Côté conditions de travail des personnels, sans répondre à la nécessité d'améliorer le service public d'éducation pour assurer la réussite de tous les élèves et l'élévation du niveau de qualification, le projet en l'état les dégraderait. Effectifs des classes, formation initiale et continue, moyens de mieux lutter contre les difficultés scolaires : autant de sujets cruciaux non traités. La FSU s'opposera également au placement d'assistants sociaux et de psychologues de l'Éducation nationale sous l'autorité des médecins scolaires, dans le cadre d'un service médico-social qui ne correspond ni aux besoins de l'école, ni aux demandes des personnels. L'ensemble de ces raisons ont poussé la FSU à prendre l'ini-

Évaluations CP

Du 21 janvier au 1^{er} février une nouvelle phase d'évaluation en CP, a été imposée.

Ces évaluations permettent, selon le ministre, de définir les ajustements à apporter à l'accompagnement des élèves. Hors, les exercices ne prennent pas en compte les progrès en cours et les rythmes d'apprentissages. Le SNUipp-FSU, par ses nombreuses interventions, a obtenu quelques bougés sur le temps de passation, le nombre d'exercices, la mise à disposition d'une version plus adaptée du document remis aux familles. Mais ces bougés ne modifient en rien le sens général de ces évaluations, lesquelles ne sont au service ni des élèves, ni des enseignant-es. Le syndicat continue, à l'heure où le ministre menace de sanctions les personnels qui auraient décidé de ne pas les utiliser, à en demander l'abandon.

tiative d'une mobilisation le 30 mars avec l'UNSA-Education, la CGT-Éducation, le SGEN-CFDT et le SNALC. Au vu de l'ampleur des dangers, elle considère qu'il est nécessaire de fixer une initiative nationale forte, la plus unitaire possible, mi-mai, alors que le projet sera débattu au Sénat. D'ici là elle soutiendra toutes les initiatives contre le projet de loi. Porteuse d'un tout autre projet pour l'école, pour plus de justice sociale et synonyme de réussite de tous les élèves, elle appelle à la réussite d'actions : nuits des établissements et des écoles, journées mortes dans les écoles, collèges et lycées, débats publics, rassemblements, grèves, mobilisations... ♦

Pierre Garnier

Écoles du socle

La loi « Pour une école de la confiance » permet de créer des établissements publics locaux des savoirs fondamentaux (EPLSF) regroupant collège et écoles de secteur, dirigés par un-e principal-e de collège et un-e adjoint-e devenant directeur ou directrice d'école, assurant la coordination, le suivi des élèves et l'animation du conseil des maîtres.

La volonté de la rectrice de Rennes de généraliser à court terme ces EPLSF à travers 210 « écoles du socle » a déclenché une résistance de tous les acteurs, les maires ruraux contestant le risque de fermetures d'écoles publiques et les enseignant-es des écoles et des collèges s'opposant farouchement aux fusions d'écoles et de collège de secteur. La grève suivie par 65 % des enseignant-es du premier degré a dû accélérer le départ de la rectrice.

La FSU et ses syndicats demandent au nouveau recteur de ne pas poursuivre dans cette voie et souhaitent une impulsion académique plus soucieuse de démocratie sociale.

Plan d'action : ESPE

Pour affirmer la nécessité d'une autre politique de formation, la FSU a organisé une semaine d'initiatives dans les ESPE du 25 au 29 mars qui se poursuivra par une synthèse des débats, des conférences de presse, et des délégations auprès des parlementaires et des ministères. La FSU continuera à défendre son projet de formation des enseignants avec en particulier une formation progressive qui s'inscrit dans la durée et des prérecrutements sous statut d'élève-professeur-e.

CRPE Créteil Versailles

Le 13 janvier un arrêté « autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'une session supplémentaire du concours externe de recrutement de professeurs des écoles stagiaires » pour les académies de Créteil et Versailles a été publié. Ce recrutement supplémentaire ne permettra cependant pas de réduire le nombre de personnes contractuelles appelées chaque année. Il permettra de compenser les places perdues au concours classique. Seuls des pré-recrutements pourraient, selon le SNUipp-FSU, enrayer cette tendance.

Conseil restauration

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation a installé un conseil national de la restauration scolaire le mercredi 13 mars. Cette instance, composée de représentant-es de pouvoirs publics et de la restauration collective, devrait contribuer à atteindre l'objectif prévu dans la loi « Agriculture et alimentation ». Il prévoit que 50 % des approvisionnements devront être composés de produits biologiques, durables ou de label qualité. L'expérimentation d'un affichage obligatoire de la composition des menus était à l'ordre du jour de la première séance.

Enseignement agricole

Les enjeux environnementaux

Alors que s'amplifient les mobilisations liées à la crise climatique et plus globalement environnementale, il apparaît clairement aujourd'hui que l'avenir de la planète et des espèces qui l'habitent passe par un renouvellement de notre modèle économique et social.

Apporter une réponse aux enjeux environnementaux comme le réchauffement climatique, la réduction de la biodiversité, la diminution des ressources, ou l'augmentation des risques environnementaux nécessite des changements profonds dans les manières de consommer, de travailler, de produire ou encore de cohabiter. Cette transition touchera tous les secteurs : énergie, transport, logement... et bien sûr agriculture.

en ayant déjà pris en compte le développement durable, l'agroécologie ou encore la réduction des pesticides dans leurs formations et travaux,



En prenant en compte le développement durable, l'enseignement agricole public et la recherche montrent que l'agriculture a un rôle majeur à jouer dans ces transitions.

les personnels de l'enseignement agricole public, l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire et la recherche montrent qu'ils et elles considèrent que l'agriculture a un rôle majeur à jouer dans ces transitions.

En réponse à sa lettre aux

Françaises et Français du 10 décembre, le Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public de la FSU a adressé à Emmanuel Macron une lettre ouverte le 15 mars. L'occasion de rappeler que l'Enseignement Agricole Public est un formidable outil pour préparer l'avenir, et qu'il est de la responsabilité du président de lui donner les moyens de le faire. ♦

Valérie Soumaille

Formation des personnels

Investir pour l'enseignement

L'enjeu des évolutions de la formation initiale et continue des enseignant-es et des personnels d'éducation est celui d'une amélioration qualitative.

Celle-ci constitue une condition indispensable pour la démocratisation du système éducatif et la réduction des inégalités. Un tel enjeu demande des ambitions fortes et un investissement dans des moyens publics financiers et humains. Les projets en cours, comme la manière de les mener, inquiètent forte-

ment la FSU : ils risquent de dégrader les conditions d'entrée dans le métier tout en s'avérant incapables d'améliorer la qualité de la formation ou de contribuer à réduire les inégalités scolaires. L'utilisation des assistants d'éducation (AED) comme moyens d'enseignement, alors qu'ils ne possèdent ni la formation, ni le statut, les place en difficulté pour mener à bien leurs études et n'est en rien un dispositif de pré-recrutement. La FSU y est opposée.

Pour la FSU, la formation des enseignant-es doit être définie par un cadre national légal et réglementaire. C'est une condition de l'égalité de l'offre de formation sur l'ensemble du territoire et de sa conformité aux finalités du service public d'éducation. C'est également une condition pour que soit défini l'investissement nécessaire à sa mise en œuvre. Ce cadre doit faire l'objet d'un dialogue social avec les représentants des personnels. ♦

Sandrine Charrier



© RETRIEVE/ANSA

États généraux

Formation professionnelle

La réforme du lycée professionnel constitue avec Parcoursup et la refonte en cours du lycée et du baccalauréat général, le troisième pilier de la rénovation du tronçon « bac - 3/bac +3 » engagé par le gouvernement.

Alors que le Conseil Supérieur de l'Éducation a voté contre ce projet à l'automne, le ministère de l'Éducation nationale le justifie par les difficultés récurrentes que connaîtrait la filière: déficit d'attractivité, offre de formation « inadaptée » au marché du travail, taux d'insertion souvent faibles...

Reprenant des propositions du rapport de la députée Céline Calvez (LREM) et du chef étoilé Régis Marcon, remis en février 2018, la réforme prévoit d'organiser la classe de seconde par grandes familles de métiers (métiers du bois, par exemple) au risque d'aggraver les problèmes de décrochage des jeunes prêt-es à apprendre un métier, la spécialisation n'intervenant plus qu'en première. Parallèlement à cela tous les lycées professionnels

devraient accueillir des Unités de Formation en Apprentissage. Autre sujet d'inquiétude: la réduction des volumes horaires globaux d'enseignement, d'environ 10 % sur les deux (CAP) ou trois (bac pro) années de la formation, qui toucherait essentiellement les enseignements dits généraux (français, mathématiques, langue vivante...) et rendrait plus difficile encore l'accès des bacheliers professionnels aux études longues.

Le collectif *Touche pas mon Lycée Pro*¹ organise, le 6 avril, les États Généraux de la Voie Professionnelle. L'occasion de débattre des objectifs du lycée professionnel du XXI^e siècle.

Réussite des élèves devrait être au cœur de la réflexion de celles et ceux qui défendent l'idée d'un lycée professionnel lieu de formation d'esprits éclairés, critiques et émancipés grâce à des compétences et des connaissances solides et utiles à l'exercice d'un métier. L'occasion de rappeler que si l'apprentissage est une solution pour certains jeunes, il doit rester marginal dans le système de formation initiale et que la scolarisation ne peut pas être conditionnée à un contrat avec un patron. ♦

Valérie Soumaille

1. Rassemblement professeur-es, syndicalistes, lycéen-nes, parents, CPE, AED, inspecteurs et inspectrices, professeur-es et citoyen-nes.

CNESCO: quelles missions ?

Le ministre a confirmé que le conseil national de l'évaluation du système scolaire pourra poursuivre ses activités, mais qu'il sera transféré au conservatoire national des arts et métiers (CNAM) sans toutefois en préciser les moyens permettant d'assurer sa pérennité. Les Syndicats de l'Éducation nationale et les partenaires de l'école siégeant au conseil supérieur de l'Éducation, ont dans un courrier unitaire adressé à Jean-Michel Blanquer, fait part de leurs inquiétudes et exigé des garanties concernant l'inscription de sa future activité dans la loi pour une école de la confiance. À suivre...

PIAL - AESH

Alors qu'ils étaient censés n'être qu'expérimentaux et n'ont pas été évalués, les Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) ont été intégrés au projet de loi « pour une école de la confiance ». Ils correspondent à une nouvelle forme d'organisation, dont l'objectif affiché est de coordonner les moyens d'accompagnement humain en fonction des besoins des élèves en situation de handicap. Dans ce cadre visant avant tout à limiter le nombre d'AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap), l'accompagnement mutualisé devient la norme, l'accompagnement individualisé l'exception. Le PIAL n'est pas une réponse à la demande de revalorisation du métier d'AESH que nous portons.

Par ailleurs, il laisse totalement de côté la question de la réalité du travail des enseignant-es (préparation de cours, formation aux adaptations pédagogiques liées à l'accueil des élèves en situation de handicap, suivi de ces élèves...) et ne prend aucun engagement sur cette autre question cruciale qu'est celle des effectifs des classes ordinaires.

La FSU agit pour que le métier d'AESH soit enfin reconnu ! Il faut mettre un terme à la précarité par la reconnaissance d'un métier AESH sous couvert d'un statut qui assurerait une rémunération décente, une reconnaissance du métier en catégorie B, la fin des contrats à temps incomplet imposés, une formation professionnelle sur le temps de travail



© ANSA/ANSA

**Entretien avec Michel Blay,
président du Conseil scientifique de l'Institut de recherches et co-auteur du livre :**
« Neuropédagogie, le cerveau au centre de l'école »



Que désignez-vous par le terme de neuropédagogie ?

La neuropédagogie peut être définie comme un ensemble de savoirs et de recommandations qui entendent augmenter l'efficacité des apprentissages des élèves grâce à des recherches dans le champ des neurosciences. La neuropédagogie a fait son entrée en France avec le Ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer qui lui a accordé avec Stanislas Dehaene une place importante du point de vue de la transformation des méthodes d'enseignement.

Comment s'affirment les principaux enjeux de la neuropédagogie ?

Principalement par la mise en place une nouvelle norme : à savoir comprendre, construire et orienter les politiques de l'éducation des générations futures à partir de la connaissance du cerveau obtenue par les neurosciences (en particulier l'imagerie cérébrale). Un tel projet conduit à renoncer à prendre en compte de façon significative les éléments liés à l'environnement social. L'individu est réduit au fonctionnement de son cerveau de telle sorte que les inégalités sociales se trouvent comme « scientificisées » et naturalisées.

Comment conçoit-on le fonctionnement du cerveau dans le contexte de la neuropédagogie et dans quelles perspectives ?

La neuropédagogie est fondée sur les neurosciences computationnelles qui considèrent que le cerveau fonctionne comme un enchevêtrement d'algorithmes. C'est une hypothèse qui, présentée comme une vérité conduit à assimiler le cerveau à un ordinateur. Or confondre hypothèse et vérité, c'est transformer la science en idéologie. Ce qui est donc visé, en dernier ressort c'est, via les récents travaux sur la plasticité du cerveau, de le normer et de l'éduquer pour répondre aux futurs besoins de l'intelligence artificielle comme on a normé les corps à la fin du XIX^e siècle, pour répondre, par le taylorisme ou le stakhanovisme, aux besoins industriels.



Auteurs : Michel Blay et Christian Laval - 90 pages - Tschann & Cie

Bon de commande

Nom ou Organisation 

Prénom ou Nom du contact

Adresse

CP Ville

Téléphone Courriel

Livre	Quantité	Prix	Port	Total
Neuropédagogie, le cerveau au centre de l'école	10 €	Offert jusqu'au 31 mai

Les publications de l'Institut sont à commander en ligne ou en écrivant à

Institut de recherches de la FSU – 104, rue Romain Rolland – 93260 LES LILAS – Tél. : 01 41 63 27 60 – Site Internet : www.institut.fsu.fr

Joindre le chèque de règlement (2 € de frais de port en sus/livre)

Europe : aube ou crépuscule ?



Dossier réalisé par :
Sandrine Charrier, Pierre Garnier,
Matthieu Leiritz, Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Valérie Soumaille.

© TPEVIERS/INLIA

En mai prochain, près de 300 millions d'Européennes et d'Européens seront appelés à élire leurs représentants au Parlement européen. L'Union est-elle définitivement condamnée à choisir entre le maintien des politiques d'austérité et le repli nationaliste ? La construction d'une autre Europe est cependant possible.

Après 1945, les fondateurs de l'Union se sont fixés comme objectifs le maintien de la paix en Europe, notamment entre la France et l'Allemagne, le renforcement de la démocratie et la prospérité économique. Il s'agissait d'éloigner définitivement tout risque de retour au nationalisme et au fascisme. 70 ans après, la paix demeure, la démocratie avance, mais les inégalités économiques et sociales nourrissent la tentation nationaliste. Partout dans l'Union, l'euro - scepticisme marque des points. Partout

des partis nationalistes, xénophobes voire racistes éclosent ou se renforcent : au pouvoir en Pologne, en Hongrie, en Italie, émergeant en Allemagne, en Espagne, triomphant avec le Brexit britannique : début mars, c'est au tour des Pays-Bas, pays fondateur de l'Union, de connaître la percée du forum... favorable au Nexit. En France, le Rassemblement National caracole en tête des sondages, imprimant son orientation nationaliste à d'autres formations de droite dite républicaine. Pain béni pour le président Macron, trop heureux de se présenter en héraut de l'Union européenne,

...

quand ce sont justement les politiques libérales d'austérité et de régression sociales qui ont largement éloigné les peuples de l'idéal européen.

Et pourtant, nous disent de nombreux et nombreuses intellectuel·les progressistes, une autre Europe est possible. Encore faudrait-il rompre avec la construction européenne telle qu'elle est mal engagée depuis la révolution libérale post thatchérienne. Le mouvement syndical porte une autre ambition, celle d'une Europe démocratisée, aux institutions réellement représentatives, capable de rompre avec une politique économique uniquement soucieuse de libre concurrence et d'économies budgétaires, une Europe protectrice des citoyens, accueillante aux personnes persécutées, forte de services publics au service de tous.

L'Europe n'est pourtant pas condamnée à l'alternative entre nationalistes et libéraux, les premiers se nourrissant des politiques des seconds. Le mouvement syndical peut et doit participer à l'élaboration de propositions économiques et sociales européennes à même de réconcilier classes populaires et plus globalement les salarié·es avec la construction européenne.



Démocratiser l'Union, rompre avec les logiques d'austérité



Le refrain des « réformes structurelles » ne mène à rien, selon Joseph Stiglitz, sinon à réduire le niveau de vie avec des salaires plus faibles, à réduire les prestations sociales, à augmenter la précarité de l'emploi et au final, à augmenter des inégalités déjà avérées.

Thomas Piketty, et Joseph Stiglitz à propos de l'austérité, mettent en lumière les travers d'une Europe libérale qui creuse sa propre tombe. Pour autant, une autre Europe est possible !

Les belles intentions du traité de Rome d'une « égalisation dans le progrès des conditions de vie et de travail » sont très éloignées des projets des uns comme des autres, les politiques d'austérité ayant accompli leur œuvre d'accroissement des inégalités. En effet, comme l'affirme Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, « l'austérité n'a jamais fonctionné ». Pour lui, l'idée allemande selon laquelle rigidités structurelles et déficits budgétaires excessifs seraient responsables des difficultés de la zone euro est « complètement absurde ». Il soutient que c'est la crise qui creuse des déficits, pas l'inverse. Des inefficacités liées à des rigidités structurelles diminuent le niveau de vie, mais la baisse des revenus qui découle de l'austérité a des effets bien plus délétères. Le refrain des « réformes structurelles qui s'imposent » ne mène à rien, selon le Nobel, sinon à réduire le niveau de vie avec des salaires plus faibles, à réduire les prestations sociales, à augmenter la précarité de l'emploi et au final, à augmenter des inégalités déjà avérées. Diminuer salaires et sécurité économique revient à diminuer la demande globale. C'est là que le bât blesse pour l'Europe. C'est

le problème de la zone euro, pas celui de chaque pays.

Cette austérité a été scellée par le traité que l'Allemagne a fait signer à ses partenaires sur la stabilité, la coopération et la gouvernance (TSCG de 2012), qui a fixé des règles budgétaires, notamment des sanctions quasi-automatiques en cas de déficit budgétaire supérieur à 3 % du PIB. Ce traité, comme celui qui a créé un fonds de secours pour les pays pris sous le feu de la spéculation, ont en commun une « absence de transparence, un déni démocratique et le refus d'une Europe plus sociale » souligne Thomas Piketty.

Fort de ce constat, ce dernier, accompagné d'économistes et politistes, propose de transposer l'Europe de problème en solution. Face aux enjeux du changement climatique, de l'accueil des personnes migrantes, face à la crise des institutions et pour plus de justice fiscale l'idée est de créer une « Assemblée démocratique de la zone euro » composée de 80 % de députés issus des parlements nationaux, au prorata des différents groupes politiques et de la population des pays, et de 20 % de députés européens.

Elle aurait pour mission de gérer un budget d'investissement de la zone euro, pourvu par le transfert d'une part de l'impôt sur les sociétés, et dédié à la formation, aux énergies renouvelables. Un moyen de favo-

Portugal : un contre modèle ?

Arrivé au pouvoir en 2015, le gouvernement portugais, de gauche, a essayé de rompre avec la politique d'austérité menée auparavant. Le pays est sorti en 2017 de sa procédure pour déficit excessif grâce à une politique de relance, et a réduit son taux de chômage de 17 % en 2013 à 8 %. Ombres au tableau : des emplois souvent précaires et peu qualifiés, des salaires qui ne se redressent toujours pas. L'investissement public reste très en retrait, avec des universités au bord de la faillite et des hôpitaux en manque de personnel. Aspect saillant du bilan de la gauche portugaise : un léger reflux des inégalités. La situation du Portugal est contrastée. Toujours très endetté, le pays reste très dépendant des exigences de Bruxelles, au risque de voir s'assombrir l'embellie économique.

riser la convergence économique et sociale dans la zone. Une autre part de cet impôt alimenterait le budget de chaque pays, pour garantir un équilibre entre priorités européennes et nationales, en instaurant une certaine justice fiscale. Seul l'impôt sur les sociétés, qui dans la réalité ne relève plus de la souveraineté des pays membres tant les multinationales le contournent, serait mis au pot commun, pour partie. L'Assemblée aurait un regard sur les opérations découlant des traités adoptés dans la plus grande opacité, cités précédemment. Plus généralement, que Banque centrale européenne et Eurogroupe, deux lieux de décisions les plus influents de l'UE, n'aient aucun compte à rendre, n'est plus tenable, en termes démocratiques. Cette assemblée adossée aux parlements nationaux, qui votent les budgets finançant les services publics, l'éducation, la sécurité sociale, s'appuierait sur l'identité d'une Europe qui rassemble de vieux états-nations ayant une souveraineté parlementaire propre. Elle pourrait contribuer à rapprocher démocratie européenne et démocraties nationales. Une idée porteuse d'un enjeu fort. ♦

« L'UE doit cesser d'être antisociale »

Quel est le contexte aujourd'hui pour la construction européenne ?

Sortir de l'Europe ne fait pas un tabac, mais l'Europe telle qu'elle est ne fait pas rêver. Il y a pourtant beaucoup de raisons de penser que le moment a rarement été si favorable pour une intégration européenne, plus écologique et plus solidaire. Trump malgré lui est le meilleur allié de cette construction quand il remet en cause l'OTAN et pousse à la construction d'une défense européenne, ou quand il pousse les Allemands à changer de politique économique pour pouvoir continuer à exporter des voitures. Poutine et Ben Salmane, prince héritier d'Arabie Saoudite, poussent l'UE à accélérer la transition énergétique pour qu'elle cesse d'être aussi dépendante de leur gaz et de leur pétrole. L'euro-scepticisme des pays d'Europe centrale fait que l'Allemagne, qui reste très attachée à l'UE, n'a d'autres choix que de se tourner vers la France pour relancer l'Europe. La sortie du Royaume Uni, qui ne pensait que « marché », ouvre la possibilité d'une intégration plus sociale. L'Italie enfin, va obliger à se reposer la question de la gestion de la zone euro ; parce qu'on ne peut la maltraiter comme on l'a fait avec la Grèce.

Quid d'une Europe sociale ?

Le social est né dans le cadre des États nations. Il y a tellement de différences entre eux, qu'imaginer une harmonisation sociale européenne est impossible avant longtemps. L'enjeu est plutôt que le



Guillaume Duval, éditorialiste à Alternatives économiques, et conseiller au Conseil économique social et environnemental (CESE). Dernier ouvrage paru *Trump, Poutine, Orban, Salvini, Le Brexit, une chance pour l'Europe*, Éd. Les petits matins.

fonctionnement économique de l'UE cesse d'être antisocial. Ce qui implique en particulier une harmonisation de la fiscalité des revenus des plus riches et des bénéfices des entreprises. La question des paradis fiscaux est en réalité facile à régler si les dirigeants des grands États le veulent. Sur la transition énergétique comme sur le numérique, les temps sont enfin mûrs pour des politiques européennes ambitieuses.

Quelles institutions pour une Europe plus démocratique ?

Depuis 2008 de nouvelles institutions ont été créées, de façon très insatisfaisante sur le plan démocratique, parce que purement intergouvernementales, sans transparence ni contrôle parlementaire. Je partage l'idée de la nécessité de créer un « parlement de la zone euro » à partir des parlements nationaux, pour ancrer davantage le débat européen au sein de l'espace national et relégitimer la construction européenne. ♦



Espagne : le PIB par habitant triple en 20 ans... avant 2008

Pays internationalement isolé et autarcique dans le domaine économique à la mort de Franco en 1975, l'Espagne a largement bénéficié des effets de son adhésion à l'UE en 1986, des points de vue de sa croissance économique et du processus démocratique qui ont suivi. L'Espagne, parmi les plus pauvres d'Europe sous la dictature, a pu grâce à des fonds européens, reconvertir certains secteurs économiques obsolètes, et donner un coup d'élan à d'autres. Des fonds ont permis des investissements majeurs dans les infrastructures, les écoles et les hôpitaux, et le financement de programmes de formation à destination des chômeurs. Entre 1990 et 2008, période de forte croissance, le chômage est passé de 20 % à 8,5 %, la dette publique a été réduite de moitié, 86 % des foyers sont devenus propriétaires de leur logement. Le PIB par habitant a triplé en deux décennies, de 13 626 dollars courants à 33 463. Dans la même période en France, il est passé de 17 641 dollars en 1990 (29 % de plus que l'espagnol) à 35 156 en 2008 (5 % de plus).

FSU et Syndicalisme Européen

Existe-t-il un syndicalisme européen ? Quelle est sa place ? Quelles sont ses actions ?
 Nous avons posé la question à **Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU.**

Existe-t-il un syndicalisme Européen ?

La construction d'un syndicalisme européen est longue et complexe. Il existe des organisations comme la Confédération Européenne des Syndicats ou l'European Public Service Union qui regroupent des organisations syndicales de pays européens, mais elles ont peu de visibilité notamment auprès des salarié-es.

Quels sont les liens entre la FSU et celles-ci ?

Les débats de ces organisations portent sur toutes les questions qui sont les nôtres qu'elles soient relatives aux conditions de travail, à la vie des citoyen-n-es mais aussi aux inégalités et aux droits démocratiques des peuples. La FSU suit de très près tous les débats et campagnes de la CES pour l'égalité professionnelle, une harmonisation (par le haut...) des droits, pour le climat... et elle participe régulièrement aux initiatives et mobilisations qui sont organisées partout en Europe y compris avec le mouvement social et associatif. La FSU a déposé une demande d'adhésion à la CES, mais tous les syndicats français déjà adhérents ne s'étant pas prononcés en faveur de son entrée comme le veut la règle, cette demande n'a pas encore abouti. La FSU entretient aussi des liens avec l'EPSU sur la question des services publics.

L'importance du mouvement syndical européen ?

Face aux inégalités, à la remise en cause de nombre de droits, aux politiques libérales à l'œuvre un peu partout en Europe et à la montée de l'extrême droite, aux défis aussi qui sont ceux du XXI^e siècle dont par exemple celui du changement climatique et de ses conséquences sociales, il est indispensable que les salarié-es de tous les pays européens s'organisent, construisent ensemble des alternatives et les actions nécessaires pour aller vers une Europe plus juste, plus solidaire, plus démocratique aussi.

Les services publics dans l'Union Européenne



Partout en Europe, l'exigence de services publics de qualité grandit. Ici, une manifestation du syndicat de la fonction publique allemande Verdi à Berlin.

La France est une exception dans l'Union européenne dans sa conception spécifique du service public. Risque-t-elle de disparaître par sa dissolution au sein de l'Europe libérale ou peut-elle parvenir à se généraliser comme modèle dans la construction d'une Europe sociale ?

En France les services publics se confondent avec les 5,2 millions d'agent-es qui les incarnent et possèdent un statut obtenu par concours. Le service public, dans l'hexagone, s'inscrit dans l'objectif de l'intérêt général qui n'est pas celui de la somme d'intérêts particuliers. Il ne réduit les citoyen-n-es à de simples consommateurs, mais renvoie à des usagers soucieux du bien commun.

L'Europe privilégie quant à elle une conception économique. Alors que dans l'hexagone le fonctionnement des services publics s'appuie sur des valeurs d'égalité, d'adaptabilité et de continuité, dans l'UE les critères définis par le traité de Maastricht (taux d'inflation, d'endettement, d'équilibre budgétaire) dictent les règles. Bien que la commission européenne n'ait établi aucune directive cadrante sur les services dits d'intérêt économique général (SIEG) dont font partie les transports, l'énergie et la poste, le principe sur lequel se sont

construits les traités européens est celui de la concurrence. C'est ce principe qui, transposé en France par le gouvernement, a justifié la perte du monopole public du courrier à La Poste. L'article 106 assujetti les SIEG aux règles de la concurrence en nuancant simplement les limites d'application en fonction de la mission qui leur est confiée.

Les contraintes budgétaires du traité de Maastricht et la question de l'endettement public avec l'objectif prioritaire de réduction des dépenses ont pour conséquences collatérales en France des suppressions de postes et la baisse programmée des rémunérations. La Révision générale des politiques publiques (RGPP), dont le seul objectif correspondait à la réduction de la dépense publique a eu des effets dans les services publics de l'État jusqu'aux collectivités. Un grand nombre de privatisations a eu lieu. Ces lois et réformes ont démontré la volonté des gouvernements successifs d'instaurer la règle de la concurrence prônée par les traités européens et d'aligner ainsi le modèle français sur celui dominant dans l'union, la dénaturalisation de la Fonction publique territoriale servant de levier.

Services d'intérêt général

Les services d'intérêt général (SIG) sont les services marchands et non marchands que les autorités considèrent comme étant nécessaires. Il existe deux sortes de SIG. Ceux d'intérêt économique (SIEG) soumis à des obligations de service public en vertu d'un critère d'intérêt général (art. 104 et 107 du règlement européen). Ils concernent des services (télécom, transports, énergie, poste, eau, assainissement, bancaires, culture, santé, logement...) et sont soumis à la loi du marché et de la concurrence. Ceux d'intérêt non économique (SNEIG), non soumis aux règles du marché et de la concurrence et relèvent de l'État (police, défense, état civil, justice, maladie, vieillesse, famille chômage, éducation).

Pourtant avec la crise financière de 2008 l'existence en France des services publics et de ses agent-es a démontré son importance et son efficacité, en jouant tout leur rôle d'amortisseur social, alors qu'ailleurs les inégalités se sont creusées et la précarité a augmenté dans de plus grandes mesures.

Une étude* demandée par des parlementaires européens confirme le bilan défavorable de la libéralisation des services publics, et ouvre des possibles. On y retrouve l'idée que l'UE de 2020 ne peut imposer un modèle uniforme aux états, mais élaborer des pistes générales autour d'objectifs économiques, sociaux, environnementaux, culturels, de sécurité et de solidarité internationale. Et de proposer une UE engagée dans une démarche ouverte de co-construction européenne des services d'intérêt général, sur la base de valeurs partagées. Vers une UE plus tournée vers les services publics? ♦

*Les effets de la libéralisation des services publics services d'intérêt général, étude réalisée pour le groupe gauche unitaire européenne/gauche verte nordique du Parlement européen sous la direction de Pierre Bauby.

Une crise migratoire ?

L'Union Européenne apparaît bien souvent comme un Eldorado aux personnes qui fuient une vie rendue impossible par les guerres, les famines, les aléas climatiques ou les persécutions. Pourtant l'UE, dans un contexte de montée de l'extrême droite, ne montre pas le même empressement à les accueillir, alors même que sa population vieillit et qu'elle a besoin de l'apport de l'immigration, mais surtout qu'elle est confrontée à une exigence humanitaire.

Si l'un des objectifs fondamentaux de l'UE est d'offrir aux citoyennes et citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, elle considère que ses frontières externes doivent être toujours mieux surveillées, conformément à la logique de Schengen. Les personnes migrantes sont malheureusement trop souvent soupçonnées d'emblée d'être une source de risques qui justifient la sévérité des mesures prises à leur rencontre, et les politiques migratoires de l'union européenne pour empêcher l'immigration s'appliquent de plus en plus durement.

En verrouillant l'accès des personnes migrantes à leur territoire, les pays européens empêchent celles et ceux qui ont besoin de protection de fuir leur propre pays et de trouver une terre d'accueil. Faute de voies légales d'accès aux pays de l'Union, beaucoup prennent le risque de l'immigration illégale. Elles sont souvent interceptées en mer et immédiatement refoulées avant leur entrée dans l'UE. Si elles atteignent un pays européen, elles courent a minima le risque d'être renvoyées vers des pays de transit peu soucieux du respect des droits de l'Homme et du droit d'asile (Turquie, Libye...), où règnent tortures, famine, violences sexuelles et travail forcé.

Le traitement de la demande d'asile est dévolu au premier pays de l'UE dans lequel la personne réfugiée est entrée, selon le règlement de Dublin. Exemple: entrée par l'Italie elle ne peut demander l'asile en France. Si elle enregistre sa demande en préfecture, elle fera d'office l'objet d'une « procédure



Le traitement de la demande d'asile est dévolu au premier pays de l'UE dans lequel la personne réfugiée est entrée, selon le règlement de Dublin.

Dublin », et sera renvoyée dans le pays d'entrée, ici l'Italie. C'est ce qu'on appelle un « dubliné ». Ce règlement est fortement décrié puisqu'il ne permet pas aux personnes migrantes de choisir l'État dans lequel elles souhaitent être accueillies parce qu'elles y ont des connaissances ou de la famille, mais également parce qu'il implique une forte pression sur les États d'entrée (Grèce, Italie...). Un système de quotas est envisagé pour remplacer le dispositif de Dublin, mais les États, y compris la France, rechignent bien trop souvent à accueillir, dans un contexte européen global de montée de la xénophobie et des idéologies de l'extrême droite.

Tant que les personnes migrantes seront considérées comme dangereuses et non pas en danger, aucune politique positive d'immigration ne sera possible. La mise en place au niveau européen d'une coordination pérenne et renforcée, avec les moyens humains, matériels et financiers permettant de porter secours et assistance aux populations est indispensable, notamment en Méditerranée. L'UE a un devoir d'accueil vis-à-vis de personnes qui fuient des conditions de vie intenable. Ce devoir de solidarité devrait s'imposer équitablement à tous les pays de l'Union. ♦

Gouvernements nationalistes



En République Tchèque, il n'y a guère plus que les institutions culturelles (ici le musée d'art contemporain de Prague) pour se souvenir de l'europanisme des pères fondateurs, comme Vaclav Havel.

Aujourd'hui, neuf États de l'UE parmi les 28 sont dirigés par des nationalistes comme en Italie ou en Hongrie, où par des coalitions comprenant des dirigeants nationalistes comme en Slovaquie ou en Autriche.

La présence d'un candidat d'extrême droite au second tour des élections présidentielles en Autriche et en France, la montée du parti d'extrême droite allemand AfD au Bundestag indiquent une amplification de ce mouvement. Une dynamique difficile à enrayer au point que « nationaux-populistes et eurosceptiques conservateurs pourraient occuper plus d'un quart des sièges du prochain Parlement européen » selon Alain Dieckhoff, directeur du Centre de recherches internationales de Sciences Po (CERI). Ces États ont en commun de contester les processus qui ont conduit à une intégration européenne plus grande, et œuvrent à reprendre des portions de souveraineté nationale pour constituer une Europe des nations, dans un repli sur des États membres qui décideraient chacun pour soi. Mais leurs griefs contre l'UE ne se traduisent plus en slogans définitifs du type « sortie de l'Union ». L'aventure du Brexit a marqué les esprits et même l'euro n'est plus aussi contesté. En France, le Ras-

semblement national ne parle plus de l'abandon de la monnaie unique après le débat du second tour des présidentielles. En Italie, le « contrat de gouvernement » entre la Ligue et Cinq étoiles ne prévoit pas la sortie de l'euro.

Alain Dieckhoff souligne également qu'« au-delà de leurs différences, les nationaux-populistes sont fondamentalement hostiles à l'islam,

et donc aux musulmans, que cette hostilité se fasse au nom d'une Europe aux origines chrétiennes et/ou d'une Europe laïcisée ». Cette invocation par les nationaux-populistes du christianisme cherche à alimenter, sans relâche, les logiques d'exclusion. Lutte contre l'islam et crise migratoire constituent pour ces États des sujets forts de mobilisation, dans le contexte d'arrivée de milliers de personnes migrantes en Europe, et se traduisent en une obsession sécuritaire. Fermeture des frontières, contrôle des étrangers, tout est fait pour entraver les mouvements migratoires extra-européens, avec la fermeture des ports en Italie ou le refus des quotas de réfugiés par les pays du groupe de Visegrad, réunissant Hongrie, Pologne, République Tchèque et Slovaquie.

L'accueil et l'intégration des personnes migrantes, la lutte contre l'évasion fiscale, contre les inégalités, pour faire contribuer les Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple ...) ou contre le réchauffement climatique, comptent parmi les sujets qui ne peuvent trouver d'issues à l'échelle de nations européennes mise en concurrence. (...) ♦

La saga du Brexit

Quelle que soit la forme que prend la saga du Brexit, la sortie de la Grande-Bretagne met en évidence les points faibles et les manques de la construction européenne, donc les directions que pourrait prendre l'Union. Celle-ci peine à redresser son économie après la crise de 2008, et ses membres ont du mal à sortir des intérêts nationaux pour construire ensemble dans un cadre solidaire, prenant notamment à bras-le-corps

les questions sociales. La Grande-Bretagne, leader en dumping social et fiscal, ne voyait dans l'UE que l'aspect « marché », un des éléments qui plombait les possibilités de perspectives plus sociales. Des opportunités vont pouvoir émerger. Ce que nous dit enfin le Brexit, c'est qu'il est désormais difficile pour un état membre d'en sortir sans conséquences économiques négatives. La livre sterling ne joue plus aucun rôle. Pour les États-Unis sur le plan politique et la Chine d'un point de vue commercial, la Grande-Bretagne isolée ne pèse pas lourd.



Didier Georgakakis : « Investir dans l'existence d'un marché politique et de mouvements sociaux »

Professeur de science politique au département de science politique de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne.

L'existence de l'Union est-elle menacée ?

Pas dans l'immédiat, on observe que la plupart des mouvements qui font leur beurre électoral de la critique radicale de l'UE sont bien moins disert lorsqu'il s'agit d'envisager une sortie, que ce soit de l'UE ou de l'Euro et tout particulièrement ceux qui sont au pouvoir ou à ses portes. Cela dit la tension avec l'UE est profonde et elle existe en réalité depuis longtemps, même si elle a largement été déniée. Le référendum en France et aux Pays-Bas date d'il y a déjà 14 ans et on ne parle pas de celui sur Maastricht qui s'était joué à une courte tête. Le cas de la Grande-Bretagne, ou surtout singulièrement de l'Angleterre, est assez particulier. Pour faire très vite, la sortie est le fruit d'une combinaison de coups politiques à commencer par celui de D. Cameron, de décennies de jeu dangereux des élites notamment de la droite thatcherienne qui dénonçait le socialisme de la Commission européenne ou des milieux de la City contre les tentatives de réglementation de la finance et de l'économie, et de leur absence d'investissement de l'Europe autrement que comme un marché. Et aussi de questions sociologiques plus lourdes : nostalgies de l'empire, faible identification au continent, et bien sûr paupérisation liée à une globalisation et des politiques néo-libérales... Britanniques ou poussées par leurs gouvernements successifs. Les élections européennes vont très probablement être favorables à cette poussée nationaliste, mais elle ne devrait pas remettre en cause fondamentalement les équilibres à l'égard de l'UE sauf si la droite s'allie à l'extrême droite. Par contre, et sauf sursaut, on passera probablement d'une coalition à trois plutôt qu'à deux, encore plus défavorable à la gauche.

Comment expliquer cette évolution ? Déficit démocratique ? Choix du libéralisme économique ?

Il y a à vrai dire plusieurs problèmes enchevêtrés. Celui du déficit démocratique me semble souvent mal posé. Le problème c'est ici que personne ne veut d'une Europe politique : le dispositif de l'UE a été conçu comme un champ bureaucratique pour créer des consensus sur des politiques communes, jamais comme un espace politique. Sauf qu'il est devenu central, à la fois du fait du rétrécissement des marges des pays européens dans le contexte global et de la centralité des politiques économiques qui lui ont été transférées. Le second problème est en effet celui du libéralisme économique ou plutôt d'une forme de dirigisme libéral. Celui-ci n'est pas toujours le fait des institutions européennes contrairement à ce que beaucoup croient. Quand Juncker propose de sortir le budget d'éducation du calcul du déficit, il est presque plus à gauche qu'une bonne partie de la gauche gouvernementale. Le dirigisme libéral est en réalité poussé par les pays qui sont sortis (en apparence, parce que ce n'est pas le cas de toute leur population) vainqueur de la crise relativement aux autres, mais aussi par la fraction dominante et politico-administrative de beaucoup d'experts et de diplomates des questions monétaires et financières, qui ont une vision désestabilisée de l'économie, comme si elle était hors du social pour le dire autrement. Tous ceux-là régressent sur des indicateurs qui ne sont pas pertinents pour produire le bien-être collectif des sociétés, ce à quoi sert aussi la politique. C'est un phénomène qui dépasse de loin l'UE.



Comment l'Union pourrait-elle selon vous se relancer ?

L'essentiel de la solution me semble ailleurs. D'abord dans une forme de conscientisation, notamment du monde du travail au sens large : l'Europe existe et elle produit des effets, il ne sert à rien de le nier ou de faire croire qu'on peut s'en retirer ou la réformer d'une formule magique, il faut entrer dans les réalités du champ*, s'en approprier la connaissance. Ensuite dans une forme de politisation, mais qui n'est pas celle de la présidentialisation de la Commission ou que sais-je. Une politisation au sens d'un investissement politique et social visant à construire une offre politique alternative au modèle dominant ; cela peut se faire pour commencer secteur par secteur, mais cela suppose qu'on la détermine sur le plan européen avec pourquoi pas de nouveaux indicateurs, qu'elle soit ensuite endossée par des forces actives et portée dans les centres du pouvoir européen pas publiquement chez soi, pour après se replier dans le confort de la passivité. On a investi dans la réalisation d'un marché unique, il est devenu urgent d'investir dans l'existence d'un marché politique et de mouvements sociaux européens qui représente le pendant de ce marché. Voilà pour le principe, après on peut détailler quelques mesures utiles, mais ce serait plus long et la mobilisation est plus votre partie. ♦

« L'Europe existe et elle produit des effets, il ne sert à rien de le nier »



*Allusion au champ de l'Eurocratie, *Economica*, 2012.



U&A

Pour un syndicalisme d'action, unitaire et porteur d'alternatives

La situation économique et sociale de notre pays reste très dégradée: le chômage, la pauvreté, la précarité continuent de faire des ravages. Face à cette situation, le mouvement social, marqué par des divisions persistantes, peine à peser sur les choix gouvernementaux.

Dans ce contexte, Unité et Action a tout mis en œuvre pour que la FSU et ses syndicats conservent une place incontournable dans le paysage social. Pour porter nos revendications, notre objectif a été, chaque fois que cela a été possible, de construire l'unité des salarié-es dans l'action et la conver-

gence des organisations syndicales. La FSU est sortie confortée des élections professionnelles, tant dans la Fonction publique d'État que dans la Territoriale; malgré une baisse de la participation électorale, elle est l'une des rares organisations à gagner des voix.

Redonner confiance dans l'action collective nécessite de dépasser les clivages dans lesquels certains voudraient nous enfermer, pour engager des luttes sociales les plus unitaires possibles, afin de construire les rapports de forces à tous les niveaux: entreprises, établissements et territoires, au niveau national,

européen... qui permettent de mener des négociations, d'aboutir sur les revendications.

Pour cela, il nous faut continuer à renforcer et développer la FSU

Appuyée sur ses syndicats nationaux et ses sections départementales, à l'écoute des personnels, actifs et retraités, capable de les rassembler dans les luttes mais aussi d'engager les réflexions et les débats sur la rupture nécessaire avec les politiques libérales, la construction d'alternatives économiques et sociales crédibles et ambitieuses et la conquête de droits

nouveaux pour tous, le renforcement de la FSU est une nécessité. Avec la montée de l'extrême-droite et un contexte politique délétère, une partie importante de la population se sent abandonnée. La FSU doit prendre toute sa place de syndicat offensif et exigeant, porteur de propositions et de revendications pour la reconstruction du « vivre ensemble », pour une société solidaire et apaisée, qui porte espoir en l'avenir.

Pour tout contact avec la liste Unité et Action et sans tendance:
olivier.kosc@snuipp.fr
matthieu.leiritz@snes.edu

A l'initiative de l'EE (École émancipée), pour un syndicalisme de luttes sociales

Un gouvernement libéral autoritaire

Alors que le mouvement des Gilets jaunes (GJ), soutenu par une majorité de la population depuis près de 4 mois, exige une réelle justice fiscale et un autre partage des richesses, le gouvernement ne change rien à son orientation, confirme sa politique de classe au service des plus riches et poursuit sa casse des conquêtes sociales et démocratiques. Ce pouvoir affaibli utilise la matraque et la restriction des libertés démocratiques pour imposer la libéralisation totale de notre société.

L'extrême droite aux portes du pouvoir

Présente partout dans le monde et

au cœur de l'Union européenne, elle prospère sur le terreau de la crise sociale alimentée par les politiques de tous les gouvernements depuis plusieurs décennies, et continue à instiller son poison raciste. Renforcée par la profonde crise politique actuelle, la possibilité de son accession au pouvoir n'a jamais été aussi forte en France.

Toutes et tous ensemble !

Ce qui se joue aujourd'hui dépasse le mouvement des GJ. De la capacité ou non du mouvement syndical d'arracher une victoire à Macron dépendra la suite du quinquennat, et au-delà : attaques contre les retraites, l'assurance chômage, la Fonction publique, le droit

à l'éducation, les droits et libertés. Dans ce contexte inédit de par la gravité des enjeux, il faut s'engager dans une mobilisation générale, déterminée et durable pour obtenir satisfaction en termes de justice sociale, de services publics et de libertés démocratiques. Et aussi imposer un projet de société alternatif, fondé notamment sur l'égalité des droits (femmes, LGBTI, victimes de tous les racismes, sans papiers, migrants-es...) et la transition écologique.

Construire une unité syndicale permanente pour l'action

Il faut rechercher l'unité syndicale la plus large, pour impulser une dynamique de mobilisations et

construire des rapports de force face aux politiques à combattre. Plus que jamais, la férocité de l'offensive libérale autoritaire, les mutations du salariat et le manque de confiance de pans entiers de celui-ci envers le syndicalisme exigent une réaction forte : il faut s'engager dans les luttes, interprofessionnelles ou plus sectorielles, et travailler sans relâche à l'unité permanente du syndicalisme de lutte et de transformation sociale, avec CGT et Solidaires, dans la continuité de ce que le précédent congrès de la FSU avait décidé.

Pour une FSU offensive, aidez l'EE en rejoignant notre liste!
eeffuliste@ecoleemancipee.org

Enfin stopper Macron !

L'exécutif national de la FSU (UA et EE) est incapable de s'opposer à la politique de Macron - au service du capitalisme - qui démantèle la fonction publique et de l'éducation... et qui fait le jeu de l'extrême-droite. Grâce à sa bonne implantation, la FSU se doit d'organiser la résistance, d'autant plus dans la période favorable ouverte par la mobilisation des lycéen.e.s, des gilets jaunes, des personnels. À cette reconquête, plusieurs conditions :
En finir avec les multiples réunions dites « de dialogue social », qui ne servent que de paravent au pouvoir et font perdre du temps pour informer sur les attaques et organiser la riposte.

Défendre enfin des revendications claires, mobilisatrices et unifiantes :

- abrogation des contre-réformes du collège, du bac et du lycée, de l'enseignement professionnel, de la loi ORE, de Parcoursup, abandon de la mise sous tutelle du premier degré, du projet de loi « école de la confiance », de la formation des enseignant.e.s, de l'augmentation des droits d'inscription à l'université, des attaques contre la loi de 1905 et des cadeaux au privé...
- retrait d'« Action Publique 2022 » ni amendable ni négociable, réemploi et titularisation immédiate et sans conditions des précaires, maintien des CAP, CHSCT, du recrutement par concours, pas de salaires au mérite ni mobilité forcée...

- pas touche aux retraites par répartition ni à la protection sociale : annulation des régressions de ces dernières années et le retrait du projet Macron de retraites par points ; pour tou-te-s, public /privé, retraites à taux plein après 37,5 années ; sécu à 100 %.
- mettre fin au blocage des salaires, augmentations uniformes (400 €) des minima sociaux, des retraites et des salaires (1700 € minimum)...

Rejoindre enfin les mobilisations unitaires déterminées contre l'injustice sociale et fiscale, l'attaque sur l'ordonnance de 45 sur les mineur.e-s, le service national universel, la loi anticasseurs, la répression sauvage des jeunes et des

mouvements sociaux, la chasse aux exilé.e-s...

Contribuer enfin à construire un rapport de force à la hauteur, et pour cela :

- permettre aux personnels de s'approprier et contrôler démocratiquement leurs mobilisations au travers de collectifs de lutte, d'AG d'établissements qui se coordonnent à tous les niveaux ;
 - favoriser les convergences (jeunesse, gilets jaunes...).
- Avec comme perspective la grève générale interprofessionnelle.
Pour mettre en pratique ce projet syndical, rejoignez la liste Émancipation (contact :
quentin.dauphine@emancipation.fr)

La responsabilité de notre syndicat est de construire l'action

Le 19 mars, la grève a été massive : un enseignant du premier degré sur deux était en grève ; 350 000 salariés ont manifesté.

Le projet de loi Blanquer sur « l'école de la confiance » met en route la disparition de l'école maternelle. Il autorise la création des Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux qui réuniraient collèges et écoles primaires de secteur en un même établissement, supprimant des milliers de postes et d'écoles, amenant à la création d'un corps unique d'enseignants. Il ferait voler en éclat le cadre national de l'École.

L'appel au 30 mars (signé avec la CFDT) affirme le refus de « la création des EPSF sans accord des

communautés éducatives ». Mais les EPSF seraient-ils acceptables avec leur accord ?

Le projet de créer une retraite par points, calculée sur la totalité de la carrière et non plus sur les six derniers mois conduirait à une diminution dramatique des pensions : entre 10 % et 30 % en moins par mois pour les agents de la fonction publique. Le gouvernement menace les pensions de réversion et les droits et garantis actuels. La résolution du CDFN de novembre réaffirme à juste titre « son attachement au Code des pensions et s'opposera à sa disparition programmée en 2025 ». Mais ne faut-il pas demander le retrait du projet ?

D'autant que les fédérations de la

fonction publique remarquent qu'« aucune des mises en garde et propositions faites par les organisations syndicales au cours des multiples réunions de concertation n'ont été retenues par le gouvernement ».

Les élections professionnelles ont montré l'attachement des personnels à leurs organisations syndicales.

Avec elles, depuis des mois se déroulent des grèves pour le retrait des réformes Blanquer (lycée, bac, LP, Parcoursup) contre les suppressions de postes et fermetures de classes.

Les personnels veulent mettre un terme au blocage des salaires, aux contre-réformes que mène le gouvernement Macron en application

des directives de l'Union Européenne. La responsabilité de notre syndicat est de construire l'action pour parvenir à bloquer la politique du gouvernement.

Regroupons-nous pour : le retrait de la loi sur l'école de la confiance, le retrait des Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux le retrait du projet de réforme des retraites : non à un régime universel par points, maintien du code des pensions, de la CNRACL et de toutes leurs garanties le retrait du projet de loi Fonction Publique
geraldine.delaye@aliceadsl.fr
jacklefebvre1@free.fr
yacha.mignot@aliceadsl.fr

Front unique

À bas la réforme-liquidation de la Fonction publique !

Imposer le retrait du projet de loi Fonction Publique par le combat centralisé des fonctionnaires ! Assez des journées d'actions !

La responsabilité des dirigeants syndicaux : Rompre avec le gouvernement et préparer la manifestation centrale à l'Assemblée nationale au moment de la discussion parlementaire !

Parcoursup, réformes du Bac et du lycée, loi Blanquer, facs payantes... de la maternelle à l'Université, le gouvernement est en train de démolir l'enseignement public, ses métiers et veut pulvériser le statut de fonctionnaire. Ainsi la loi Blanquer prévoit :

• Mise au pas des enseignants (« devoir d'exemplarité »).

• regroupement écoles-collège (territorialisation, suppression de postes, caporalisation).

• Expérimentations vers l'annualisation des services enseignants.

• Recours à des jeunes sous-payés, sans formation ni diplôme, pour remplacer les enseignants.

• Obligation scolaire dès 3 ans pour imposer le financement des écoles privées maternelles.

Le projet de loi FP, c'est :

• Mise en place d'une gestion managériale de type privé avec la liquidation des prérogatives des CAP et des barèmes (mutations, promotions), exclusion de 3 jours hors CAP... portant un coup décisif aux délégués du personnel et aux organisations syndicales.

• Vers le salaire au « mérite ».

• Recours généralisé au contrat.

• Rupture conventionnelle de l'emploi pour pousser les personnels à quitter la FP.

Avec ce projet, le gouvernement veut en finir avec les droits et garanties collectifs des fonctionnaires et liquider leur statut.

En participant depuis un an à toutes les concertations avec le gouvernement sur son projet destructeur, les dirigeants syndicaux lui ont apporté un concours déterminant. Aujourd'hui, ils se prononcent parfois pour le retrait de ce projet.

• Pour imposer ce retrait, notre fédération doit rompre clairement la concertation avec le gouvernement !

• Il faut en finir avec les journées d'action et dresser de manière centralisée, contre le gouvernement et l'Assemblée Nationale à sa botte, la force des millions de fonctionnaires.

• La FSU et les fédérations de fonctionnaires doivent s'engager immédiatement dans la préparation d'une manifestation de toute la fonction publique à l'Assemblée Nationale à l'ouverture de la discussion parlementaire sur ce projet de loi.

Soutenez l'orientation du courant Front Unique en vous portant candidat sur notre liste (formulaire sur le site frontunique.com).

Contact : yvon_breda@yahoo.fr, yves_ankaoua@hotmail.com

Confluences en leur musée



Une exposition sur les coléoptères, insectes objet de manifestations culturelles ou sacrés dans le monde.

Le musée des Confluences de Lyon organise simultanément plusieurs expositions temporaires qui ouvrent la curiosité sur les cultures humaines et leur rapport à la nature.

Lyon est une ville bien dotée. Sur tous les plans dont le culturel n'est pas le dernier. Son musée d'art contemporain transformé par Renzo Piano fait place à la création actuelle, on peut en ce moment y découvrir quatre expositions construites autour de la musique et une très belle exposition monographique, la première en France, de l'artiste brésilien Maxwell Alexandre.

Mais la capitale des Gaules recèle un musée unique en Europe, le musée des Confluences, inauguré il y a un peu plus de trois ans. Situé au sud de la presqu'île où la Saône rejoint le Rhône, dans un quartier résolument contemporain où les architectes rivalisent d'ingéniosité, le musée s'est voulu confluence avant tout entre sciences et arts. Ses expositions vont en fait plus loin, confirmant l'expression de sa directrice, Hélène Lafont-Couturier « ce musée est un lieu de connaissance mais aussi d'émerveillement ». Elles font en effet jaillir des émotions qui sollicitent la curiosité à partir de phénomènes culturels traités souvent de mineurs, comme l'a bien

montré la récente exposition sur *Corto Maltese*. À travers le personnage de BD, anti-héros qui a attiré à lui le public adulte dans un art jusqu'alors réservé aux enfants, c'est toute une approche culturelle qui a été montrée, de l'Île de Pâques à l'Afrique en passant par l'Asie jusqu'au port d'attache, Venise.

Des coléoptères aux fêtes himalayennes

Dans des scénographies toujours étonnantes, les expositions temporaires jusqu'à la fin de l'année participent de cette curiosité du visiteur pour des objets, des savoirs, des cultures qu'il ignorait. Celle consacrée aux *Coléoptères, insectes extraordinaires* montre à la fois la capacité étonnante d'adaptation qu'ont ces insectes, mais également leur beauté à



© THIBAUD

travers des spécimens parfois effrayants dans leur dimension. Objets de différents mythes et croyances à travers le monde, mais aussi des cabinets de curiosité qui

fleurirent dès le XVIII^e siècle en Europe, les coléoptères sont exposés jusqu'au 28 juin.

Autre exposition inédite, jusqu'au 1^{er} décembre, les Fêtes himalayennes chez les derniers Kalash, ce petit peuple de trois mille âmes vit « dans un rapport sacré avec la nature » au nord-ouest du Pakistan. « Éleveurs de chèvres et cultivateurs de céréales, ils partagent leur territoire avec les esprits invisibles, des fées ». Au mois de juin, deux nouvelles expositions viendront enrichir ce monde de curiosités. Destinée au jeune public *les Mini-monstres, les invisibles*, exposent ces acariens qui vivent quotidiennement avec nous. Enfin le musée entretient de si bonnes relations avec les collectionneurs qu'il est l'objet de deux donations d'importance, celle des époux Develon (voir ci-contre) et celle d'Antoine de Galbert. Ce collectionneur d'art brut qui a tenu seul et avec courage la Maison rouge à la Bastille à Paris pendant des années, alors seul lieu en France où s'est exposé cet art peu reconnu, a fait don aux Confluences de sa collection de coiffes acquises dans le monde entier. Coiffes de mariées, coiffes de guerriers, coiffes de notables, elles sont plus de cinq cents dans la donation de Galbert et sont l'objet du *Monde en tête* jusqu'au 15 mars 2020. ♦

Pauline Rivaud

La donation Ewa et Yves Develon

Après la donation Antoine de Galbert (voir ci-contre), celle d'Ewa et Yves Develon vient enrichir de 60 objets le fonds du musée des Confluences. Elle montre la richesse et la diversité des acquisitions de ce couple amoureux de la sculpture africaine, du Nigéria en particulier. Des masques, des statues, des créations contemporaines, de l'art sacré et de l'art populaire : une exposition passionnante jusqu'au 12 mai.

Les migrants, *Persona grata* ?

Les artistes ne peuvent pas rester en dehors des drames et des débats sur les migrations. Les initiatives sont multiples dont l'exposition *Persona Grata*, conçue en commun par le musée de l'histoire de l'immigration et le MAC VAL de Vitry pour montrer comment l'art contemporain interroge l'hospitalité. Le MAC VAL prolonge le propos, avec cette fois un point d'interrogation. *Persona Grata?* est à voir depuis le 30 mars.

17 000 disparus en mer, 6 000 sur les routes africaines, femmes, hommes, enfants. Des centaines de milliers retenus dans des camps aux frontières de l'Union européenne, hommes, femmes, enfants. Échappant à la guerre, à l'esclavage, aux destructions de leurs maisons, à l'enrôlement forcé, aux tortures, aux viols, à la misère, à la faim, à l'exclusion, aux catastrophes climatiques. Et prétexte dans les pays d'Europe aux vagues populistes et nationalistes. Migrant, ce n'est pourtant ni

un métier, ni un destin. Sauf si l'on vous condamne à errer sans fin. Les artistes, les institutions culturelles qui, par nature, sont sensibles à l'humain, à son respect et à ses droits, mais aussi à ses heurs et malheurs, multiplient les manifestations qui rappellent sans faiblir ce sort de migrant. Particulièrement exposée, l'Italie avait accueilli en 2016, lors de la Triennale de Milan, une grande exposition invitant des artistes du monde entier à s'exprimer sur le sujet. Montages, vidéos, toiles, installations, maquettes occupaient les salles du Palazzo dell'Arte.

« L'Atelier Artistes en exil »

L'association *L'Atelier Artistes en exil* est l'une des dernières initiatives d'un accueil réservé à la nouvelle génération d'exilés, et d'un accompagnement de ses artistes. Peintres, étudiants en art, musiciens, poètes, ils ont parfois tout perdu, famille, maison, maté-



riel de création, espoir surtout. À l'initiative de Judith Depaule (voir Pour n° 203) quelques-uns ont pu partager un lieu, d'abord prêté par Emmaüs, et aujourd'hui au 102 de la rue des Poissonniers, Paris 12^e. Leurs productions ont été exposées une première fois au musée national de l'histoire de l'immigration dans le cadre de *Welcome!* son festival annuel *Migrations et hospitalité*. Le musée, installé depuis

2007 au Palais de la Porte Dorée à Paris, a été imaginé comme un lieu de mémoire collective et d'histoires individuelles liées à l'immigration en France, faisant cohabiter les archives et les œuvres de sa collection d'art contemporain. On y retrouve Kader Attia, Bartolomeo Togo, les images de Mathieu Pernot, trois artistes emblématiques par leurs travaux sur l'invisibilité des drames intérieurs migratoires.

Persona Grata, troisième volet fin 2019



Démarré le 16 octobre 2018, le projet « *Persona grata* » se déroulera en trois volets tout au long de 18 mois. Après s'être associé au Musée national de l'histoire de l'immigration pour croiser les regards dans leurs collections, le MAC VAL propose un second temps *Persona grata?* Pour aborder l'hospitalité dans son ambivalence, de l'accueil à l'hostilité. Le troisième et dernier volet se tiendra à partir d'octobre 2019, il intégrera des œuvres d'artistes étrangers produites dans le cadre d'une

résidence artistique. « *Nous montons des projets avec des écoles, des lycées, des universités, des travailleurs sociaux*, explique Stéphanie Airaud pour qui le développement de la programmation culturelle autour de l'exposition fait partie intégrante du projet. *Par exemple, les passeurs de culture recrutés par Bastina Voyages, une agence de voyage solidaire, seront invités à mener trois visites de l'exposition Persona Grata en mars, mai et juin.* » Afin de pousser le public à franchir le pas d'un centre d'art contemporain, le musée s'engage aussi dans les actions effectuées par la ville et le département, accueillant régulièrement festivals, ateliers ou encore cours d'histoire de l'art.

Persona grata, première exposition

En 2018, le musée de l'immigration a invité le MAC VAL de Vitry à créer avec lui un événement intitulé *Persona grata* (formule diplomatique signifiant « personne bienvenue ») pour lequel les deux institutions ont collaboré avec les philosophes Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, auteurs de l'essai *La Fin de l'hospitalité* (Flammarion, 2017).

Développée en deux lieux, jusqu'à janvier dernier, l'ex-



Please come back (k font), l'œuvre du collectif Claire Fontaine fondé en 2004, acquise par le MAC VAL fait partie de l'exposition *Persona Grata* ?

position voulait montrer les façons dont l'art contemporain s'empare de la question de l'hospitalité. L'une des conférences marquantes de *Persona grata*, intitulée *Hospitalité, entre éthique et politique*, peut s'écouter en podcast sur le site du musée. Elle réunissait Isabelle Alfandary, présidente du Collège international de philosophie, Guillaume Le Blanc, professeur de philosophie à Paris-Est-Créteil et Magali Bessone, professeure de philosophie politique à l'université Rennes-1.

L'exposition-événement du



Une installation du Ghanéen El Anatsui (2009) à la Triennale de Milan, en 2016.

Musée national de l'histoire de l'immigration se prolonge d'ailleurs à la maison de la Maison de la Culture d'Amiens qui l'accueille en entrée libre du 11 mars au 26 mai. Le parcours de l'exposition se décompose en cinq parties : *Appels d'urgence, Désenchantement, La main (dé)tendue, Should I stay or should I go?, Désirs d'horizons.*

Persona grata ? au MAC VAL

« Nous avons défendu cette notion universelle et humaniste. Aujourd'hui, nous la posons à la lumière du réel, comme un sujet contemporain à interroger » explique le MAC VAL qui prolonge le propos avec une cinquantaine d'artistes, du XX^e et du XXI^e siècle. Le musée de Vitry a ouvert ses portes en 2005 avec l'idée de questionner les phénomènes de société à travers l'art contemporain, et en particulier la col-

Les festivals aussi

Les festivals font depuis longtemps place aux artistes migrants. Montpellier Danse, qui accueille en résidence le chorégraphe syrien Mithkal Alzghair, produit le 3 juillet prochain sa création, *We are not going back*.



Le syrien Mithkal Alzghair donnera à Montpellier Danse *We are not going back*.

Le Festival d'Avignon a donné carte blanche à l'artiste Myriam Haddad, elle aussi syrienne, pour concevoir son affiche, lui demandant d'exprimer sa propre idée de l'odyssée, thématique qui parcourt l'édition 2019. Une exposition lui sera consacrée en juillet à la Collection Lambert d'Avignon. Toujours à Avignon, du 19 au 21 juillet, le voyage et la douleur de l'exil traverseront la pièce très autobiographique de Tamara Al Saadi, native de Bagdad. Quelques années après la guerre Iran-Irak, elle est partie avec sa famille passer des vacances en France.

« La première guerre du Golfe a éclaté, les frontières se sont fermées, nous ne pouvions plus rentrer. J'avais alors 5 ans. J'ai grandi à Paris, dans un « en attendant ». J'ai grandi en suspension, entre deux langues qui s'interdisent l'une l'autre. Je me suis construite sur un entre-deux ».

En collaboration avec SOS Méditerranée France et Écritures croisées, le Festival lyrique d'Aix-en-Provence propose une soirée au profit de l'association qui vient en aide aux migrants et réfugiés en détresse lors de la traversée de la Méditerranée. Programmée le dimanche 15 juillet, elle sera ponctuée de lectures qui feront entendre les actrices Isabelle Adjani et Anne Alvaro et de moments musicaux interprétés par la chanteuse Rokia Traoré, le baryton Stéphane Degout et le pianiste Alain Planès, ainsi que par le Chœur amateur Ibn Zaydoun accompagné du chanteur et ôdiste Moneim Adwan. Enfin, il faudra attendre le mois de novembre pour assister au festival Migrants scènes, organisé par la Cimade dans une centaine de villes en France, il a pour credo de « parler des migrations, d'interroger les politiques et mécanismes qui les sous-tendent, et remet à l'honneur l'hospitalité comme fondement de notre société et de notre rapport à l'autre quel qu'il soit ! ».

lection acquise par le Département depuis 1982. Le deuxième volet, qui s'est ouvert au public le 29 mars dernier, s'ouvre avec cette fois un point d'interrogation. Si l'exposition *Persona grata ?* Reprend les grands thèmes de la première (le corps, la disparition, l'attente, l'accueil, le départ, la mobilité, l'errance, le conflit, l'urgence, la frontière...), elle les prolonge dans l'intime, là où le danger menace, et où la rencontre se

fait parfois. « L'hospitalité est aujourd'hui en question, voire en danger. Si la ville de demain se dessine sur les côtes, les frontières et les jungles de l'Europe d'aujourd'hui, la gratitude et l'hospitalité n'en sont pas les piliers fondateurs » constatent les organisateurs.

Ces initiatives ne sont pas les seules. Partout le milieu de la culture se mobilise, parce que les migrants sont notre présent et notre avenir. ♡

Veronique Giraud

Automobile, la commande photographique

Usimages, biennale de la photographie qui questionne l'idée du travail, de l'entreprise et du paysage industriel, s'ouvre gratuitement et à tous du 27 avril au 16 juin. Répartie dans huit communes de l'agglomération Creil Sud Oise, la 3^e édition a pour fil conducteur l'automobile, rappelant que dans les glorieuses années 50, 60 et 70, la voiture s'impose comme moyen de locomotion, et que les entreprises commandent des images destinées à flatter une industrie porteuse d'emplois et d'avenir. La programmation s'articule autour de photographes internationaux, qui ont capté l'univers plus ou moins humanisé de l'entreprise. Des call centers et centres logistiques à travers lesquels Michele Borzoni fait percevoir les coulisses d'une consommation à flux tendu aux immenses espaces de l'usine BMW de Munich documentés par Edgar Martins en 2015 pour composer des paysages géométriques, ordonnés, sans vie. On y découvre aussi le slovène Matjaž Krivic qui a pris la route du lithium, ramenant des images d'une terrible beauté, tandis que les Allemandes Christiane Eisler et Silke Geister se penchent sur la représentation de la femme dans son univers de travail.

La photographie comme commande d'entreprise trouve son sens au gré des fonds photographiques, celui de Renault, ou de Brissonneau-Chausson, ou encore de la collection des couvertures de la revue La Vie ouvrière de la CGT. L'illustre André Kertész est associé à la Biennale avec une exposition composée de deux de ses reportages commerciaux réalisés en 1944 chez Firestone où, les hommes étant au front, les modèles photographiés au travail sont majoritairement féminins.



Homère au Louvre-Lens

Dans une époque où les migrations font débat, l'exposition que le Louvre de Lens consacre à Homère rappelle combien notre civilisation s'est construite sur ces textes fondateurs que sont l'Iliade et l'Odyssée. Autour de plusieurs thèmes qui vont de l'enlèvement d'Hélène aux prétendants de Pénélope, sont exposées des pièces singulières. Bustes imaginés par les Grecs sur le poète dont l'existence même pose question, fragments d'écrits datant du 1^{er} siècle avant JC, mais aussi pièces modernes contemporaines comme une série de peintures de Rubens, Gustave Moreau, Chagall ou Cy Twombly. Le parcours a également un aspect pédagogique pour que les enfants découvrent les mythes et les personnages. Jusqu'au 22 juillet.



Le Grand Palais voit Rouge

Rodtchenko, Malevitch, Klutis, Deïneka, Eisenstein... Plus de 400 œuvres, réalisées entre la révolution d'octobre de 1917 et 1953, année de la mort de Staline, sont réunies au Grand Palais jusqu'au 1^{er} juillet. L'exposition *Rouge, art et utopie au pays des Soviétiques* interroge la manière dont le projet de société communiste a engendré des formes d'art spécifiques, succédant à une décennie d'avant-gardes.

À cette occasion, le service de collection Film du Centre Pompidou propose, en partenariat avec le programme Chroniques russes, une série de projections et de conférences autour du cinéma soviétique au tournant des années 1930, un panorama qui esquisse les contours d'une cinématographie à la croisée des théories esthétiques et révolutionnaires.



La pyramide du Louvre fête ses 30 ans

C'était le 29 mars 1989. François Mitterrand inaugurerait la pyramide du Louvre qui fit alors couler beaucoup d'encre



comme à chaque fois qu'une création contemporaine vient s'insérer dans un patrimoine national. Le Louvre ne pouvait laisser passer un tel anniversaire. Le musée le fêtera jusqu'à la fin de l'année avec une série d'événements festifs dont la liste se trouve sur le site du Louvre.

Le CNRS innove à Lille

Depuis 2013, le CNRS organise chaque année un salon *Innovatives SHS* dont l'objectif est de mettre au service du grand public, des collectivités territoriales, du monde associatif, les résultats des recherches faites en son sein dans les sciences humaines. Une quarantaine de projets couvrant des domaines tels que l'éducation, le numérique, le patrimoine, la santé et les territoires seront présentés.



Après Paris et Marseille, cette quatrième édition aura lieu à Lille, au Grand Palais, les 15 et 16 mai prochains.

Édouard Glissant et le discours antillais

La Maison des sciences de l'homme (54, boulevard Raspail à Paris) organise les 25 et 26 avril un colloque sur Édouard Glissant et particulièrement sur son essai *Le discours antillais* (Éd. du Seuil, 1981) avec une trentaine d'universitaires intervenants. En parallèle, une exposition est organisée du 23 avril au 7 mai sur les Traces et paysages du poète. Entrée libre.

Théâtre : une HLM sur scène

C'est une tournée en France qui remporte déjà un beau succès. Le metteur en scène et directeur de la Comédie de Saint-Étienne Arnaud Meunier a commandé un texte pour Philippe Torretton et Rachida Brackni au jeune auteur Fabrice Melquiot. *J'ai pris mon père sur mes épaules* est une pièce sur une HLM, créée à Nîmes en février. Pour ce faire, le scénographe Nicolas Marie a imaginé un cube tournant qui nous présente successivement ses quatre faces : un mur de béton, deux fois deux appartements superposés avec escalier extérieur, et un arrière d'immeuble. Dans un appartement vit le père, et son fils qui va accompagner le jeune retraité de la mine dans son cancer mortel. Philippe Torretton joue ce rôle loin de toute nostalgie, de tout misérabilisme, de tout exhibitionnisme social. Il décrit au contraire avec humour et réalisme brut ce monde dans lequel il a vécu avec ses amis, lutté dans son travail, aimé.

À Saint-Étienne du 9 au 11 avril, puis à Annecy, Luxembourg, Sète, Rouen, Villefranche, Marseille, Thonon-Les-Bains...



Emmanuel Demarcy-Mota : « La barbarie peut être demain européenne »

Directeur du Théâtre de la Ville, Emmanuel Demarcy-Mota lance du 8 avril au 2 juin les *Chantiers d'Europe*, spectacles, rencontres, projections proposés à la jeunesse du XXI^e siècle. Avec, le 18 avril, le lancement d'une charte *Avoir 18 ans au XXI^e siècle*.

L'Europe est au cœur de votre travail ?

Je me sens d'abord profondément Européen et je m'inscris dans un rapport à clarifier ce que veut dire être européen aujourd'hui. Ensuite, ma particularité est d'être bilingue avec la langue portugaise, une mère comédienne au Portugal pendant la dictature, sous le fascisme. Un père auteur, metteur en scène fasciné par le rapport à l'étranger dans son travail. J'ai donc baigné dans les deux langues, dans les deux cultures, avec leurs poètes, leurs philosophies.

Mais comment traiter de la question de l'Europe ?

Tout le monde n'a pas la même définition...

Il faut recoller le mot Europe au mot paix. Nous ne pouvons pas oublier que nous avons produit deux guerres mondiales au XX^e siècle. Ce n'est pas le monde qui les a amenées, c'est l'Europe. Sa responsabilité pour le siècle à venir est de répondre de sa position pour le XXI^e siècle. Est-ce qu'à nouveau nous produirons, ou pas, de très grands conflits entre les nations qui auront une influence sur l'ensemble du monde ?

Mettre en avant les valeurs européennes, pour montrer quoi ? Pour dire qu'on a des valeurs meilleures que celles de Trump et de la Chine ? On est en train de resservir au monde que la France est le pays des libertés et des droits de l'homme. C'est important mais ce n'est pas suffisant pour les générations à venir qui n'ont pas connu les dictatures autour du pays France. Il faut travailler à la non montée du repli sur soi qu'on connaît bien en Europe, avec des antagonismes très profonds

et des formes de xénophobies et de racisme extrêmement développées.

Pourquoi ces Chantiers d'Europe ?

Ils s'inscrivent dans la continuité de *Scènes d'Europe* que j'ai créé à Reims il y a 18 ans, parce que depuis 18 ans je suis inquiet de ce qui peut arriver en Europe, de ce qui arrivera certainement à nouveau, c'est-à-dire de violents conflits entre les nations. L'idée que la barbarie est ailleurs est une idée très européenne, très autocentrée. Il y a un immense travail à faire aujourd'hui pour ne pas assister à un retour des nationalismes puissants que l'Europe a toujours produits.

La question de la fiction et du réel, comment l'art à travers des récits comme *Les sorcières de Salem* prend dans le réel pour créer de la fiction, est cruciale. Nous, par exemple, nous avons très peu d'œuvres de fiction sur la guerre d'Algérie. Or c'est un grand sujet. On peut se libérer d'une culpabilité ou d'un rapport à sa propre histoire quand on peut passer par la fiction. Elle est nécessaire, c'est elle qui nous permet de lire le réel. Je veux parler de la fiction à travers de grandes œuvres, comme l'a fait Ionesco avec le Rhinocéros, inventant la *rhinocérinite* après le nazisme pour élargir et trouver l'endroit d'une allégorie nécessaire. Ou Ödön von Horváth qui écrit *Casimir et Caroline* en 1933 sur la montée du nazisme à la fête de la bière à Munich, Camus qui écrit *État de siège* en 1948 pour dire attention le mal peut toujours être là. Je pense important d'avoir une mémoire, une connaissance, et une capacité de transmission de ce qui nous relie sur le chemin difficile qu'est celui de la paix.



© JEAN-LOUIS FERNANDEZ

Directeur du Théâtre de la Ville de Paris et du Festival d'Automne après avoir dirigé la Comédie de Reims, le metteur en scène lance les Chantiers d'Europe et vient de monter *Les sorcières de Salem, une pièce de Henry Miller sur le McCarthysme qui n'est plus jouée en France. Jusqu'au 19 avril.*

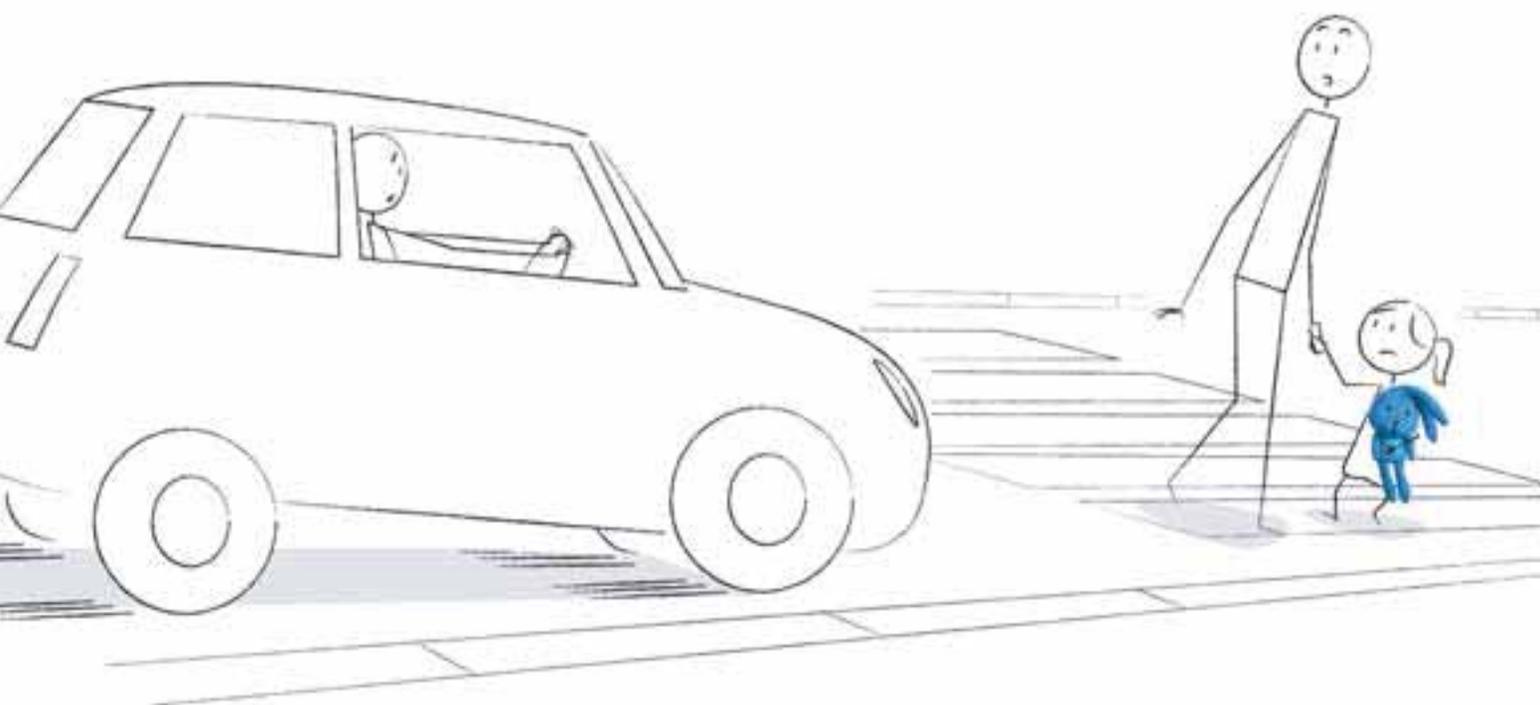
Où en est Chantiers d'Europe aujourd'hui ?

Avec l'astrophysicien Jean Audouze et le musicien et réalisateur Abd al Malik, nous nous réunissons régulièrement pour discuter de sujets comme ouvrir un théâtre pendant les vacances scolaires, s'interroger sur les populations et les publics, travailler à des temps de transmission comme la semaine art et science dans le cadre de *Chantiers d'Europe 2019*, avec des colloques l'après-midi avec la jeunesse et le soir autour de la biodiversité ou de l'Europe des sciences et de l'art.

Nous avons également lancé un appel aux établissements scolaires pour que le 18 avril des enfants et des adolescents puissent être présents autour de l'idée de la charte *Avoir 18 ans au XXI^e siècle*. Ce mouvement 18/XXI s'adresse aux premiers êtres majeurs du XXI^e siècle. Nous qui venons du XX^e siècle, commençons par souhaiter la bienvenue à des êtres entièrement du XXI^e ! Ceux qui ont 19 ans aujourd'hui n'étaient pas nés ou allaient naître au moment de l'effondrement des tours jumelles en 2001. C'est une date pour nous, pas pour eux. Ils n'en ont pas la mémoire, ça devient un récit. ♦

Propos recueillis par Véronique Giraud

Vous trouvez normal qu'un véhicule soit mieux assuré que votre famille ?



11 millions d'accidents domestiques se produisent chaque année*, seulement 13% des familles sont protégées**.

La MAIF vous aide à protéger ce qui a le plus de valeur.

Plus d'informations sur maif.fr

*INPES - Santé publique France. **Kantar TNS - Etude Sofis 2017, 13% des individus interrogés ont déclaré détenir un contrat Garantie des Accidents de la Vie. MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Filiale MAIF - Société anonyme au capital de 114 337 500€ entièrement libéré - RCS Niort: 341 872 681 - CS 20000 - 79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le Code des assurances.



assureur militant